

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

Après Locarno

La garantie britannique

Où le « Vlees » réapparaît

Hommes et singes

Le catholicisme en Bulgarie

La semaine mystique de Bruges

Retour de la mer

La sagesse du curé Pecquet

D<sup>r</sup> Hans Eibl

Comte Louis de Lichtervelde

Martial Lekeux

G.-K. Chesterton

Philippe de Zara

Joseph Ryelandt

D<sup>r</sup> Borremans-Ponthière

Omer Englebert

Les idées et les faits : Chronique des idées : Pauline Jaricot, Mgr J. Schyrgens. — Angleterre. — Etats-Unis.

### La Semaine

♦ La Maison de Belgique compte une génération de plus. Impatiemment attendue par tout un peuple, une princesse est née, chaînon nouveau d'une tradition presque centenaire. Il y a un an, nous écrivions à cette même place, que le grand, l'immense bienfait de la Monarchie, d'une Monarchie même aussi « tempérée » que la nôtre, est d'assurer la continuité, d'incarner la vie nationale, d'être un point de rencontre et une clef de voûte. En mettant en dehors et au-dessus de toutes les contestations de toutes les luttes politiques, de toutes les rivalités, une famille, une Maison, dont l'intérêt et la gloire se confondent avec l'intérêt et la gloire de la Patrie, la Royauté est pour les peuples qui ont le bonheur de la connaître, un élément d'ordre et un facteur de paix. Un roi est le centre qui unit tous les bons citoyens. Au-dessus des hommes et des choses qui passent, la Famille royale demeure, gardienne du patrimoine national qu'elle incarne, ayant un intérêt vital à ce que la Patrie reste libre, grande et belle, puisque cette Patrie c'est son domaine à elle, sa raison d'être, la source de sa grandeur. Cette identité entre les destinées d'une Dynastie et celle d'une nation est le grand bienfait de la Monarchie.

Moins d'un an après leur mariage, la Divine Providence a béni le foyer des jeunes princes qui portent les plus chers espoirs du peuple belge. La Belgique tout entière partage la joie de ses Souverains et de leur famille bien-aimée. Daigne Notre Seigneur prendre en sa sainte garde, le cher petit ange qui vient de naître et ses heureux parents.

On a cru pouvoir parler de déception parce qu'il n'y eut que 51 coups de canon... et pas 101. Quelle vue humaine et mesquine des choses! Qui donc connaît l'avenir? Et qui sait si la Belgique et la Famille royale ne devront pas un jour à la princesse Joséphine-Charlotte, de douces consolations et même de grands avantages.

Les hommes de foi ne sont jamais « déçus » que par leurs propres faiblesses.

♦ Il semble se confirmer que le Saint-Père prépare une Lettre

Encyclique sur le nationalisme. Voilà plusieurs années que fut annoncé ici que « le nationalisme serait la prochaine hérésie condamnée ». C'est dire avec quelle joie toute spéciale nous accueillerons l'enseignement de Pierre. Les si tristes divisions de nos frères de France, les menaçants progrès du nationalisme allemand, le danger du nationalisme italien, les luttes intestines des catholiques irlandais, chez nous les ravages du nationalisme flamand, bref, les innombrables méfaits des nationalismes qui agitent les deux hémisphères, tout cela certes ne sera pas fini demain, mais les équivoques seront dissipées, les ténèbres éclaircies. Pierre parlera, défuntra, et on verra clair!

L'immense danger que court « la robe sans couture » d'être déchirée par l'exaltation des sentiments linguistiques, raciques, culturels, nationalistes, par les luttes passionnées qui mettent aux prises des catholiques d'un même pays, et des catholiques de pays différents sera dénoncé, et le remède indiqué.

Prions ces jours-ci l'Esprit-Saint pour qu'Il assiste Notre-Saint Père le Pape, pour que l'univers catholique soit soumis à la voix de son Chef, pour que l'hérésie pratique qui tend à reléguer l'amour du Christ et de son Eglise, de toute son Eglise, après celui de la langue, de la race, de la culture, de la nation, soit extirpée promptement et radicalement.

♦ Grande manifestation à Saint-Amand, en l'honneur de celui qu'on appelle « notre plus grand poète national ».

La Providence départit à Emile Verhaeren des dons magnifiques. S'il fit œuvre de grand poète, il faut bien dire pourtant qu'il ne sut ni discipliner son admirable talent ni « réfréner ses débordements tumultueux ». Son œuvre, qui compte des pages de toute beauté, ne connaît aucune mesure et ignore l'harmonie. Il manque surtout à « notre plus grand poète national » d'avoir chanté le Créateur et les créatures comme tout poète devrait les chanter.

Et notre vrai poète national ne serait-il pas, à ce point de vue comme aux autres, le grand, l'incomparable Guido Gezelle?...

# Après Locarno

Voici un article qui permet de se rendre très exactement compte où nous en sommes. Il a paru dans le numéro du 8 octobre de l'hebdomadaire catholique viennois : Das Neue Reich, auquel collaborent — comme d'ailleurs à l'autre grand hebdomadaire viennois : Schöner Zukunft — les plus hautes personnalités catholiques d'Autriche. Ces deux publications ont une très grande influence chez tous les catholiques de langue allemande. Que le lecteur veuille bien lire ce dialogue imaginé par le professeur Eibl, de Vienne, à la lumière de la culpabilité allemande, de l'invasion de la Belgique, des agissements allemands pendant la guerre, de l'écroulement de l'Allemagne le 11 novembre 1918, avec les possibilités uniques, que créait la Victoire, d'un écrasement de l'hégémonie prussienne et d'un démembrement de l'Empire.

Voilà donc où nous en sommes ! Voilà où nous ont conduit l'ignorance, l'incompréhension et l'incapacité des négociateurs de Versailles. On a accumulé faute sur faute. On a châtié l'Autriche, ma's on a épargné l'Allemagne. Et la situation semble bien irrémédiable. La restauration d'un Reich dirigé par la Prusse est inévitable si elle n'est accomplie déjà. La puissance allemande se reconstitue et sera demain ce qu'elle était hier. Comment empêcher que l'Allemagne n'abuse à nouveau de cette puissance, tel est, aujourd'hui, l'angoissant problème. En lui cédant encore et toujours ?... Evacuation de la Rhénanie ?... Frontières rectifiées ?... Colonies restituées ?... Adoucissement au plan Dawes ?...

Ou on cède sur tout cela, et alors les Allemands ne s'exalteront-ils pas de ces victoires jusqu'à l'enivrement et l'essai nouveau du coup manqué en 1914 ? Ou on leur résistera — trop tard ! — et la conviction d'être innocents, d'être torturés, de subir l'iniquité et l'injustice ira s'exaltant toujours jusqu'à produire la même explosion d'esprit guerrier.

Comment sortir de ce terrible dilemme ?

Les idées exposées par le professeur Eibl, et qui sont très certainement parmi les plus modérées de celles qui ont cours en Allemagne et en Autriche, ouvrent les plus sombres perspectives....

V.

*Le Français.* — Nous nous défions de vous, et voilà pourquoi nous n'évacuons pas la Rhénanie. Certes, nous ne voulons pas vous faire une guerre nouvelle, mais nous ne savons pas ce que vous projetez.

*L'Allemand.* — Mais n'avons-nous pas conclu ensemble le Traité de Locarno, et n'avons-nous pas renoncé par ce Traité à toute correction *manu militari* de nos frontières occidentales ?

*Le Français.* — Oui, mais cela ne nous suffit pas. Nous considérons comme une affaire d'honneur d'assurer également les frontières polonaises. Nous sommes les cofondateurs de la Pologne. Quand la Pologne se sent menacée, nous nous sentons également menacés.

*L'Allemand.* — En d'autres mots, vous voudriez obtenir de nous un nouveau traité par lequel nous reconnaitrions également comme définitives les frontières orientales. Seriez-vous rassurés alors et évacueriez-vous la Rhénanie ?

*Le Français.* — Je crois que oui !

*L'Allemand.* — Je ne le pense pas. Car des Traités ne garantissent que quand les deux parties contractantes sont décidées

à les observer. Si vous vous êtes défiés jusqu'à présent, quelle raison auriez-vous alors d'avoir confiance ? La simple conscience de votre force ? Ou l'idée aussi que nous serions alors tellement rassurés et satisfaits que nous ne devrions plus désirer une amélioration de notre situation ?

*Le Français.* — Votre question m'embarrasse. Car nous possédons déjà la suprématie militaire. Et que vous seriez plus satisfaits que vous ne l'êtes maintenant après qu'on vous aurait enlevé l'espoir d'une amélioration de vos frontières orientales, est, en effet, peu probable.

*L'Allemand.* — Je veux aller au fond de la question. Comment vous comporteriez-vous, vous Français, si une victoire éclatante de l'Allemagne avait non seulement confirmé l'appartenance de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand, mais avait intégré la région flamande de Lille et de Dunkerque dans un Etat flamand, avait donné le versant nord des Pyrénées à l'Espagne, la Corse et la Riviera à l'Italie et avait fait de la Provence, à cause de sa langue et de sa culture propres, un Etat indépendant ; vous avait obligé à livrer vos navires et vos armes, à céder vos colonies, à payer au vainqueur des réparations en dédommagement du coût financier de la Victoire et à entretenir pendant quinze ans une occupation allemande dans le nord de la France ?

*Le Français.* — Nous ne pourrions naturellement pas endurer cela, et jamais nous n'eussions signé pareil traité.

*L'Allemand.* — Il est des contraintes auxquelles on ne peut se soustraire. A supposer que vous l'eussiez signé, pareil traité vous satisferait-il ?

*Le Français.* — Non, mais on ne peut comparer ce cas hypothétique au cas réel. Nous, Français, nous étions en droit de légitime défense, vous, Allemands, vous étiez l'agresseur. Notre défaite eût signifié la faillite du Droit. Nous opposer à cette iniquité eût été un devoir dont rien n'eût jamais dispensé.

*L'Allemand.* — Notre discussion n'a de sens que si chacun de nous se rend compte, par des hypothèses psychologiques, de la façon de penser et de sentir de l'autre. L'analogie entre les deux cas, le supposé et le réel, tient très bien. Car le jugement psychologique à porter sur la conduite des Allemands ou des Français dépend exclusivement de la croyance de chaque peuple à la justice de sa cause et non pas de la question, — encore en suspens — de savoir lequel des deux a, en fait, raison. Quand donc nous sommes convaincus, nous Allemands, que c'était nous qui étions menacés par votre suprématie, deux convictions s'affrontent et, psychologiquement, les deux cas sont pareils.

*Le Français.* — Si vous avez réellement cette conviction, votre situation actuelle est assurément comparable à celle qui serait la nôtre si nous avions été vaincus. Mais il est démontré par là que nous avons raison de redouter que vous n'attendez que l'occasion pour nous assaillir.

*L'Allemand.* — Et la preuve s'il vous plaît ?

*Le Français.* — Parce qu'alors... comment dirais-je ?... Parce qu'alors votre situation est insupportable.

*L'Allemand.* — Vous avouerez que tout Français, dans notre situation, même quand il n'en parlerait pas n'aurait qu'une seule pensée : mettre un terme à cette situation impossible.

*Le Français.* — Evidemment. Et vous ne pourriez pas attendre autre chose de notre part.

*L'Allemand.* — Aussi n'attendrions-nous pas autre chose de votre part, car nous connaissons votre politique depuis 1871. Mais par là, vous avouez le fond de votre préoccupation. Vous nous craignez parce que, si vous aviez subi ce que nous avons

subi par la paix dictée à Versailles, vous ne nous le pardonneriez jamais. Et comme vous nous jugez d'après vous-même, vous ne nous faites pas confiance. Derrière l'accusation de notre manque de bonne foi, il y a votre aveu que nous avons entièrement raison d'essayer de secouer le joug, car, à notre place, vous feriez comme nous.

*Le Français.* — Soit, mais par là vous reconnaissez qu'il nous faut, par tous les moyens, rendre impossible votre soulèvement contre nous.

*L'Allemand.* — Le calcul français est erroné; vous nous jugez d'après vous-mêmes. Mais les hommes réagissent différemment à la souffrance. D'aucuns se remettent aisément d'une blessure morale, d'autres plus difficilement, certains pas du tout. Le blessé et humilié tâche de trouver une compensation. Certains croient la trouver dans la vengeance, en faisant subir à celui qui l'a blessé, ou même à autrui, ce qu'il a dû subir lui-même. Mais il y en a aussi qui savent pardonner, et qui trouvent le remède à des blessures morales dans la conscience de richesses créatrices, dans le sentiment d'une plus grande force et santé morales.

*Le Français.* — Parfait, et il serait admirable que les Allemands pussent en arriver à une pareille mentalité. Les Traités pourraient alors restés inchangés et l'Allemagne pourrait éprouver et mesurer sa grandeur en s'attaquant à — et en résolvant — d'autres problèmes que ceux de la politique mondiale. N'avons-nous pas toujours pensé que l'Allemagne de Bismarck était une corruption de l'Allemagne de Goethe et de Beethoven?

*L'Allemand.* — Ne le prenez pas de mauvaise part si nous ripostons à cette proposition, avec la même finesse sincère et cordiale, en vous disant que cette préoccupation du salut de notre âme nous touche profondément, que nous ne voulons pas être en reste de noblesse, et que pour cela il nous est très désagréable de voir vos âmes chargées d'un excès de force et de puissance

et éloignées des vraies tâches spirituelles. Mais laissons-là l'ironie. Oui, il y a un danger à posséder la force. Elle porte à l'abus. Mais le danger est encore bien plus grand pour celui que l'abus de la force menace dans son existence même. Votre force ne vous rend ni meilleur ni plus heureux, mais elle détruit la joie de vivre des Allemands. Dans cette situation difficile, nous avons choisi comme solution raisonnable un nouveau Traité. L'histoire et la nature nous donnent au moins autant de droits que vous sur l'Alsace-Lorraine. Nous y renonçons. Pour ces provinces, nous ne vous ferons plus la guerre. Voilà nos avances. Ne nous objectez pas si pour cet abandon nous cherchons une contre-partie, si nous nous unissons l'Autriche, si nous corrigeons nos frontières orientales, si nous voulons récupérer nos colonies.

*Le Français.* — Cela n'est pas possible. Ce serait d'ailleurs une injustice: pour vous faire renoncer à quelque chose que nous avons déjà, il nous faudrait refaire de vous une dangereuse grande puissance?

*L'Allemand.* — Si vous avez déjà, comme vous

dites, l'Alsace-Lorraine, pourquoi donc avez-vous conclu avec nous le Traité de Locarno?

*Le Français.* — Et bien oui, c'est vrai, il y a là une équivoque. Certains d'entre nous commencent à douter de l'utilité de ce Traité. Heureusement, qu'il affirme ne pas toucher aux droits résultant du Traité de Versailles.

*L'Allemand.* — Je vous le demande encore, pourquoi Locarno, si rien n'est changé?

*Le Français.* — Peut-être parce que, tout de même, le Traité de Versailles était une contrainte et que nous aimons mieux que vous concluez avec nous un nouveau Traité dont on ne pourra plus dire qu'il vous a été imposé.

*L'Allemand.* — Si vous avez voulu un nouveau Traité, c'est parce que vous-même aviez le sentiment que l'ancien Traité n'obligeait pas. Ce sentiment est juste. Qu'à la longue le Traité de Versailles n'eût pas tenu, tout le monde le reconnaît aujourd'hui. Briand essaye maintenant d'assurer l'essentiel — la frontière franco-allemande — par un nouveau Traité avant que l'ancien ne s'écroule.

*Le Français.* — Mais le Traité de Locarno confirme celui de Versailles! Et il est donc faux qu'il garantisse simplement la frontière occidentale, il garantit tout!

*L'Allemand.* — Pourquoi alors a-t-on tellement mis à l'avant-plan la frontière franco-allemande? Pour que nous crussions que l'on avait simplement cette garantie-là en vue, et que, cela étant, nous adhérons au Traité? Oseriez-vous prétendre que le Traité de Locarno, comme l'avait fait déjà la paix wilsonnienne, nous attire dans une souricière?

*Le Français.* — Il n'est pas question de cela, et cela serait indigne de nous. Vous étiez libres de l'accepter ou de le refuser. Nous vous offrons l'entrée dans la Société des Nations. Vous y



Le pangermanisme au lendemain du traité de Versailles ou la plus grande Allemagne telle que les Allemands la rêvent. Cette carte, publiée à Vienne dès 1921, exprime, d'une manière tendancieuse, les prétentions du pangermanisme sur les régions situées hors des frontières du Reich et habitées par des populations de langue allemande

êtes et voilà pourquoi vous avez signé l'accord de Locarno tel qu'il est.

*L'Allemand.* — Si cela était, tout serait en règle. Mais d'où vient alors votre inquiétude récente au sujet de ce Traité? Pourquoi tardez-vous à évacuer la Rhénanie?

*Le Français.* — Parce que nous n'avons pas confiance. Nous craignons que vous n'observerez pas le pacte de Locarno. Peut-être respecterez-vous la frontière franco-allemande, mais vous essayerez de vous soustraire à d'autres obligations du Traité de Versailles.

*L'Allemand.* — Cela est vrai en ce sens que nous avons, dès le début, travaillé à la revision du Traité dicté à Versailles et que nous continuerons nos tentatives.

*Le Français.* — Nous y voilà! Et voilà pourquoi il nous faut être sur nos gardes. Constatez que les suites de notre point de vue se prouvent toujours à nouveau.

*L'Allemand.* — Ces suites ont quelque chose de désespérant et tiennent aussi de la monomanie. Vous saviez très bien que, pour nous, Locarno n'était qu'une halte sur le chemin qui s'éloigne de Versailles, vu que vous ne doutez pas qu'à notre place vous agiriez comme nous.

*Le Français.* — ...

*L'Allemand.* — ... Voici comment nous voyons les choses : Les soi-disant Traités de Paix sont nuls en droit, parce qu'ils sont en contradiction avec le traité de paix préliminaire des « points » wilsonniens. D'ailleurs, le Traité de Versailles énonce lui-même la raison profonde de sa nullité. Comme base morale aux dispositions qui atteignent l'Allemagne, il affirme que cette dernière fut seule responsable de la guerre. Quand, après la guerre, le désir se répandit en Allemagne qu'au moins cette disposition déshonorante fut évitée, Lloyd George déclara qu'il en faisait une condition *sine qua non* du Traité. Mais plus aucun homme politique sérieux ne croit encore à la responsabilité unilatérale de l'Allemagne. Même le sénateur français de Jouvenel déclara, à la dernière conférence interparlementaire réunie à Paris, qu'ils n'étaient pas encore nés les juges qui pourraient statuer objectivement sur les causes de la guerre. Or, le Traité est fondé sur la culpabilité exclusive de l'Allemagne. Il est donc déjà caduc. C'est ce que Briand avait prévu. Et pour sauver encore le plus qu'il est possible, il engagea l'Allemagne, au moins sur les frontières actuelles du Rhin. Sans doute, dut-il, par égard pour l'opinion publique française, agir comme si le nouveau Traité confirmait l'ancien. Par là une équivoque était créée, équivoque peut-être inévitable étant donné l'actuelle psychologie française. L'équivoque, c'est qu'on proclame fondée en droit une chose injuste et qu'en même temps, parce que cette chose est injuste, on essaie de se prémunir pour l'avenir contre les conséquences de la chose injuste. Le sens profond de l'œuvre de Locarno est sans contredit le rapprochement de deux peuples dans une paix véritable. La paix ne repose pas sur la violence mais sur la conviction. Et voilà pourquoi, il faut rendre possible aux Allemands des rapports intimes avec la Paix. Les Allemands disent, aujourd'hui, qu'ils veulent bien renoncer librement et loyalement aux provinces allemandes du Haut-Rhin. Mais on leur rend impossible toute adhésion intime à la paix, quand on exige d'eux de renoncer en plus, librement, à tout le reste que le Traité de Versailles leur a arraché. Si nous faisons cela, l'état de choses nouveau serait pire que l'ancien. Aussi longtemps qu'existe le Traité de Versailles, nous sommes en vérité très mal lotis, mais nous avons pour nous une grande satisfaction morale. Le Traité est nul et porte en lui la preuve de sa nullité. Il est inique. Nous nous disons, Allemands, que si nous avions signé en victorieux la paix préliminaire des principes wilsonniens, il est probable que nous ne l'eussions pas interprétée toujours littéralement en ces points litigieux, mais tout de même nous ne l'eussions pas rompue et contredite point par point! En aucun cas, nous n'eussions commis la bêtise de donner comme fondement moral au Traité une théorie dont la vérité et la validité relèvent de l'histoire mais sont indépendantes de toute signature. Que si, maintenant, nous allions confirmer nos renoncements par une série d'accords, nous serions en fin de compte plus mal lotis que précédemment. Maintenant notre aspiration naturelle vers plus d'air pour vivre s'exerce encore librement. Alors tout un système d'accords validés s'y opposerait. Comme étape sur le chemin d'une paix durable,

Locarno n'a de sens que si ce chemin quitte Versailles pour retourner aux conditions de la paix préliminaire. Nous avons fait le premier pas par ce grand sacrifice, mais devons bien constater que, de son côté, la France ne se conforme pas au Traité. Sans doute l'Allemagne est entrée dans la Société des Nations, mais avec l'idée d'en être un membre égal aux autres. Le principe de la Société des Nations est contredit par l'occupation militaire du territoire d'un de ses membres par un autre de ses membres. Qu'en fait, il en soit toujours ainsi, et que les Français puissent concilier cette occupation avec le souci de leur honneur, est le résultat de l'impassible logique qui est soutenue en France pour des raisons psychologiques et qui fait qu'un Traité destiné à réparer l'injustice de Versailles est présenté formellement comme une suite du Traité de Versailles. Nous nous rendons compte de la situation difficile dans laquelle vous vous trouvez, vous Français, mais c'est vous-mêmes qui vous êtes mis dans cette difficulté. Et nous ne pouvons pas vous cacher que dans la mesure même où vous vous soustrayez aux obligations découlant de Locarno, nos obligations à nous diminuent pour finir par s'éteindre complètement. Nous ne fixons pas le terme de cette extinction au 1<sup>er</sup> janvier 1928, ni à deux mois ou une année plus tard, mais il se fait dans l'histoire, comme partout dans la nature, une « sommation » de valeurs imperceptibles qui finissent par former un grand tout — les mathématiciens appellent cela une intégrale —. Dans notre cas, il y a une intégration de multiples façons de faire injustes en une grande injustice, et avec une certitude mathématique, le moment vient où l'intégrale de l'injustice sera formée.

*Le Français.* — Et c'est par un pareil artifice mathématique que vous voulez vous soustraire à vos obligations? Nous n'avons pas promis pourtant une évacuation complète.

*L'Allemand.* — Ce que nous poursuivons ensemble, c'est une expérience psychologique. Chacun doit voir l'âme de l'autre. Une différence entre nous apparaît clairement. Vous, Français, vous vous servez des Traités de paix en avocats, en formalistes, et comme ces Traités sont en opposition avec les conditions préliminaires de paix, mais qu'ils se donnent pour le droit formel et moral, vous pouvez en déduire, au nom de la justice, tout ce que vous voulez. Nous, Allemands, nous apercevons un processus historique qui partant de la déraison objective et de l'injustice morale des Traités de paix, doit aboutir, par étapes, à la raison morale. Une autre différence c'est que vous, Français, croyez savoir que nous ne vous pardonnerons jamais nos souffrances, que donc aucun Traité ne tiendra jamais, d'où vous déduisez cette regrettable sagesse qu'au fond il est superflu de conclure des Traités avec nous et que vous ne pouvez vous reposer que sur votre force matérielle. Nous, Allemands, au contraire, nous croyons la force morale — pardonnez-nous si nous disons que c'est une force — capable de pardonner l'injustice subie si seulement nous apercevons une tâche nouvelle. Et cette tâche, nous la voyons. C'est la lutte contre toute injustice, la lutte pour un ordre meilleur. Voilà pourquoi nous croyons de notre devoir de combattre les Traités de paix. Sachez que pour nous il n'y a qu'une conception de l'avenir : arriver par les conditions préliminaires de 1918 à un nouvel ordre européen. Nous ne dévierons pas de cette ligne. Il serait habile de votre part, Français, d'abandonner vos habiletés avocassières, de vous mettre dans l'idée de l'Europe nouvelle et de lutter à nos côtés, et avec passion, pour le triomphe de la raison et de la morale.

*Le Français.* — Mais avec le plus grand plaisir. N'est-ce pas par point d'honneur, ou, comme vous dites, par souci de raison et de moralité, que nous sommes obligés de garantir l'existence de la Pologne? Ne sommes-nous pas ses cofondateurs?

*L'Allemand.* — Votre grande amitié pour la Pologne repose sur une inimitié commune contre nous Allemands, et aussi sur votre mauvaise conscience. Les Polonais oublient que vous fîtes, vous Français, les alliés du Tsar et que c'est la victoire des Centraux sur les armées russes qui a libéré la Pologne comme aussi les Etats baltes et la Finlande. C'est nous les libérateurs de la Pologne! La Pologne est notre obligée. Que si, en 1915, l'ardent désir des Français d'un triomphe des armées russes se fut trouvé réalisé, il n'y aurait pas de Pologne indépendante. Nous ne songeons pas à attenter à cette indépendance de notre voisin de l'Est. Une amélioration en notre faveur des frontières orientales n'est tout de même pas une menace pour la liberté de la Pologne?

*Le Français.* — Qu'exigez-vous donc de la Pologne?

*L'Allemand.* — Nous voulons Dantzig, parce que c'est une ville allemande; la Haute-Silésie, parce que la Pologne demanda expressément le plébiscite et que celui-ci nous fut favorable; le Corridor, parce que nous ne pouvons laisser couper par le milieu nos marchés de l'Est. Vous aussi trouveriez insupportable que la Normandie fut séparée de la France par une bande de territoire appartenant à un Etat flamand. Nous estimons aussi pouvoir demander des rectifications de frontières dans le territoire de Posen

*Le Français.* — Mais c'est là un territoire uniquement polonais.

*L'Allemand.* — Le Tyrol allemand, l'Alsace, Egerland et la Bohême du Nord ne sont-ils pas des territoires uniquement allemands?

*Le Français.* — Si Posen retournait à l'Allemagne, ce ne serait que pour créer un irrédentisme polonais à la frontière polono-allemande. Nous avons suffisamment d'irrédentismes en Europe sans y ajouter encore celui-là!

*L'Allemand.* — Mais pourquoi donc les avez-vous provoqués vous-mêmes? Pour ne parler que de nous-mêmes, à toutes les frontières de l'Allemagne vous avez soumis des populations allemandes et des territoires allemands à des Etats étrangers. Certes, toutes les frontières politiques ne peuvent suivre exactement les délimitations des nationalités parce que les frontières sont des lignes rigides et qu'aux confins des races, les populations sont mêlées. Toutes les frontières créeront donc des minorités linguistiques. Mais l'injustice, c'est qu'on trouve tout naturel que des minorités allemandes soient créées dans tous les Etats limitrophes de l'Allemagne, alors qu'on trouve intolérable que des étrangers, en l'espèce une minorité polonaise, soit englobée par une frontière allemande.

*Le Français.* — En d'autres mots, vous voulez retrouver votre ancienne puissance, votre ancienne frontière orientale, vos colonies, et, en plus, l'union avec l'Autriche?

*L'Allemand.* — Pas tout à fait car nous renonçons à l'Alsace-Lorraine et nous voulons négocier quant à certaines parties de nos frontières orientales. On pourrait, par exemple, tracer la frontière de façon que, des deux côtés, la proportion entre majorité et minorité fut fixée d'après des bases à convenir. De plus, nous considérons le désarmement universel comme une nécessité. Il n'est donc pas vrai que nous désirons revenir à l'état d'avant-guerre.

*Le Français.* — Le désarmement général aussi? Ainsi donc nous devrions évacuer la Rhénanie, laisser se reconstituer votre puissance et en plus désarmer! Nous croyez-vous fous?

*L'Allemand.* — Nous sommes bien obligés de vous croire si pas fous, du moins pas tout à fait sains d'esprit. Vous souffrez d'une psychose qui vous empêche de juger sainement les choses. De là les contradictions d'une politique très dommageable pour vous. Vous voulez la sécurité et vous faites tout pour détruire les fondements moraux de cette sécurité. Vous voulez avoir le droit moral de votre côté et vous faites appel à des Traités de l'immoralité desquels tous les hommes entendus sont convaincus. Vous désirez des garanties internationales, mais vous tardez à vous soumettre à des exigences de droit telles que le désarmement et l'évacuation du territoire d'un comembre de la Société des Nations.

Vous voulez la paix et vous agissez comme si vous étiez convaincu que cette paix est impossible.

*Le Français.* — Plus nous discutons les questions qui nous divisent, plus s'augmente l'abîme qui nous sépare. Oui, il est vrai que dans le fond nous ne croyons pas à la paix. Nous n'avons pas confiance en vous. Et voilà pourquoi nous n'arrivons pas à nous entendre.

*L'Allemand.* — Vous n'avez pas confiance en nous, parce que vous vous connaissez vous-mêmes. Vous vous défiez de la nature humaine. Vous ne croyez pas à la possibilité d'un redressement moral. Que vous soyez aussi méfiant est regrettable pour nous, mais peut-être encore plus triste pour vous. Journallement, vous vous enfoncez dans l'injustice. Le moment de la grande intégrale viendra. Nous le voyons venir avec tranquillité. Vous en avez peur. Vous croyez à un destin inévitable.

*Le Français.* — C'est bien cela, mais nous voulons au moins l'affronter armés le mieux possible.

*L'Allemand.* — Et par là même vous le rendez plus terrible! aussi pour vous.

*Le Français.* — Est-ce une menace?

*L'Allemand.* — Non, une constatation.

Prof. Dr HANS EIBL.

(Traduit de l'allemand.)

## CHRONIQUE POLITIQUE (1)

### La garantie britannique

Le mois dernier, Sir Austen Chamberlain a prononcé, à Genève, des paroles significatives sur la portée de la garantie donnée par l'Empire britannique aux engagements contractés il y a deux ans à Locarno. On sait que sous la pression des circonstances, les dirigeants des grands Etats s'étaient décidés, cette fois, à travailler dans le réel et non dans les nuées. Abandonnant enfin les méthodes wilsoniennes, les négociateurs, réunis au bord du lac de la Suisse italienne, ont cherché à établir, sur un point précis du Continent, un système de paix. Les frontières existantes entre la Belgique, la France et l'Allemagne ont été déclarées intangibles et les puissances ont unanimement garanti le *statu quo* territorial sur ce théâtre de tant de luttes, ainsi que la délimitation du Rhin. La Belgique a ainsi trouvé un statut international en harmonie avec les précédents historiques.

Depuis lors, on a beaucoup parlé de garanties internationales de toutes sortes. Les uns veulent un Locarno de l'Est, les autres, plus ambitieux encore, veulent que tous les Etats garantissent toutes les frontières dans les deux hémisphères. La résurrection du défunt Protocole a menacé notre pays, qui bénéficie d'une garantie sérieuse, mûrement réfléchie, d'une véritable inflation qui nous eut fait perdre le seul fruit solide de tant d'années de travail diplomatique. Heureusement, l'Angleterre a réagi énergiquement et il est réconfortant de noter que c'est en se basant sur la gravité des engagements pris à Locarno, notamment vis-à-vis de la Belgique, que Sir Austen Chamberlain a repoussé l'extension indéfinie du système des promesses.

Nous autres, a-t-il dit, nous savons ce que c'est qu'une garantie : « Nous avons, il y a bien des années, signé un traité garantissant l'intégrité de la Belgique. Cette intégrité fut mise en péril et aussitôt notre peuple entier se leva pour tenir la parole donnée et remplir la promesse souscrite. La fleur de notre jeunesse s'enrôla volontairement sous les drapeaux; ce n'était pas seulement la jeunesse d'Angleterre, c'était aussi celle des Dominions, celles des Indes, celle de toutes les colonies, de toutes les communautés britanniques éparses à travers le monde. Elle accourut pour faire honneur à la parole donnée par la Grande-Bretagne à la Belgique touchant l'intégrité et la sécurité de son territoire. Vous savez ce qu'il nous en a coûté : un million de morts. L'espoir de notre Empire git dans les plaines de Flandre, dans les champs de France, de Gallipoli, de l'Iraq, dans les profondeurs de l'Océan. Nous savons donc bien ce que c'est que de donner une garantie

(1) Chronique de quinzaine.

et ce que c'est que de la faire respecter. Nous savons le prix que nous avons dû payer et le prix que nous pouvons encore être appelés à verser. Dieu veuille que nous n'en venions pas là! »

On n'a pas assez remarqué, en Belgique, l'importance de ce discours prononcé devant l'aéropage de Genève, en présence de M. Streseman. Les engagements de Locarno ont reçu une consécration nouvelle et nous serions bien mal fondés de nous plaindre de ce que l'Angleterre attache au *statu quo* rhénan une importance infiniment plus grande qu'à celle de tous les autres arrangements territoriaux dont certains sont un défi à la stratégie et au simple bon sens. Il est conforme à la nature des choses qu'il y ait des engagements de nature différente suivant qu'il s'agit d'objets essentiels à la paix du monde ou d'objets susceptibles de transactions. Certes, il serait désirable que toutes les frontières puissent acquiescer une fixité absolue, mais il est impossible de méconnaître le fait que toutes les démarcations établies entre les États n'ont pas le même caractère. Les unes résultent presque du hasard, les autres dépendent de la nature ou de l'histoire. Il y en a qui gagneraient à être modifiées; d'autres sont fixées par les nécessités de l'équilibre et les exigences de l'intérêt général. C'est notamment le cas pour les frontières visées par le traité de Locarno. Leur violation a été solennellement érigée en *casus belli*. Qui oserait, après avoir regardé la carte, leur assimiler le tracé capricieux du couloir oriental?

La Belgique, dès lors, doit-elle se désintéresser des efforts accomplis pour pacifier les régions les plus menacées de l'incendie? Assurément non. Nous devons, en bons Européens, chercher à étouffer sur toute l'étendue du Continent les germes du conflit et faciliter, dans toute la mesure de notre pouvoir, les accords régionaux destinés à prévenir les guerres. Mais ce serait une erreur de notre part de nous mettre à la remorque des Républiques sud-américaines qui poussent à la généralisation des engagements internationaux avec toute l'imprudence que confère l'éloignement. Nous sommes détenteurs d'une bonne traite, dûment acceptée. Nous ne devons pas travailler à ce qu'on en mette beaucoup d'autres du même genre en circulation, car la capacité de paiement du tiré serait vite dépassée.

La question du Protocole reviendra à l'ordre du jour de l'Assemblée de Genève. Notre devoir sera de soutenir le point de vue adopté par l'Angleterre afin de conserver au traité de Locarno sa force pratique. Si la Belgique devait, après tout ce qu'elle a enduré, se justifier de faire preuve d'un égoïsme apparent, il ne serait pas difficile de prouver que la meilleure façon de consolider la paix, c'est d'en fortifier les fondements dans la zone des grands conflits historiques.

Mais puisque le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne est si profondément pénétré du caractère sacré des promesses souscrites par son pays, il ne serait pas mauvais de lui rappeler que la Belgique est en droit de demander à l'Angleterre de prendre des mesures pour que l'intervention éventuelle de ses forces de terre et de mer ne soit plus trop tardive. En 1914, la prestation de la garantie anglaise n'avait fait l'objet d'aucune entente entre les états-majors. Notre pays — qui n'est plus neutre — se doit à lui-même de compléter les accords politiques intervenus par les conventions militaires indispensables à leur fonctionnement. Dans ce domaine, on n'improvise pas. Nous l'avons appris à nos dépens.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

## Où le "Vlees," réapparaît

Perdu à douze cents mètres en avant de la ligne du chemin de fer, — douze cents mètres d'inondation — le poste n'était accessible que par un chemin de fascines battu par les balles, remplacé plus tard par une précaire passerelle, longue de cinq cents mètres, sans cesse démolie, où l'on ne s'aventurait qu'au péril de sa vie.

En avant, une série de grand-gardes ennemies : de droite à gauche (2), les fermes F. 1, *den Toren*, F. 2, *Vandenwoude* et une ligne de postes jusqu'à la ferme *Kloosterhoek*, au nord. Derrière ces ouvrages, la berge de l'Yser, le collier d'émeraude devenu carcan de fer.

Entre eux et nous la brousse, semée de quelques centaines de cadavres en décomposition. De mon observatoire, j'en comptais cinq cents à l'œil nu.

A un kilomètre vers la droite, sur l'Yser, la masse gênante des tanks à pétrole; à un kilomètre à gauche et en arrière, sur le chemin de Stuyvekenskerke, notre petit poste de la *Forge* et la grand-garde du Reigersvliet (G. G. nord, Oud-Stuyvekens étant la G. G. sud).

Aucune défense : pas un bout de tranchée ni de barbelé. On occupait les ruines. Moral détestable, au surplus, de pauvres diables dont le rôle se bornait à « crever » et à « encassier » et de recrues toutes jeunes qui venaient recevoir là, les dents claquant de peur, le baptême du feu.

Le 1<sup>er</sup> février 1915, le poste, je l'ai conté, faillit être pris. On me fit savoir de la division qu'on comptait sur moi pour le tenir à tout prix. Très bien, mais avec quoi? On y mit une compagnie. Le résultat fut qu'il y eut plus de blessés. Le seul ouvrage consistait en une dérisoire tranchée-abri au centre du hameau : quelques caisses en bois recouvertes de terre. Le moindre 7,7 cassait cela comme boîtes de carton.

Le 19 février, une nouvelle attaque mit la grand-garde en danger et nous tint en alerte toute la nuit. On se décida à construire une petite tranchée à la sortie du village vers *den Toren*. Une autre fut entamée à gauche, à la lisière. Je réclamai à cor et à cri du matériel, des mitrailleuses, du fil de fer. Enfin, le 2 mars, on m'envoya un lot de fusées, et la compagnie de relève apporta deux mitrailleuses.

Il était temps : le lendemain, un déluge d'obus s'abattit sur l'endroit. Le soir, une compagnie de grenadiers brandebourgeois (8<sup>e</sup> Brig. Ers), munie de passerelles et de mitrailleuses, se porta à l'assaut, tandis qu'un feu d'enfer écrasait le village et rendait inabordable la passerelle en arrière.

La défense fut d'une précision mathématique. J'avais installé des fusées à la tranchée de gauche. Elles partiraient à mon coup de sifflet. Le parapet n'avait pas un mètre de haut, mais il y avait là le lieutenant Adam, un de ces types d'officier qui valent un bataillon : calme, énergique, têtù, à se faire marcher sur le corps plutôt que de céder. Quand les salves de shrapnels commencèrent le tir d'interdiction, je l'avertis de se tenir prêt et je me postai à la tranchée de droite, qui, vraisemblablement, subirait l'assaut, près de la mitrailleuse.

A neuf heures et demie, le tir s'allongea. Je donnai le signal. Une fusée jaillit : la première qui partait d'Oud Stuyvekens. Elle surprit l'ennemi : il était à trente mètres, en tirailleurs. Les mitrailleuses et les fusils entrèrent en action, clouant les Boches sur place. Durant trois heures, ils tentèrent en vain d'aborder les tranchées. Ils s'en approchèrent à quelques mètres, mais, fauchés, décimés, durent enfin battre en retraite sans avoir pu donner l'assaut.

Nous avions deux tués et une dizaine de blessés, parmi lesquels le capitaine Donat et le lieutenant de Wilde, mon camarade artilleur, qui était venu observer un tir. La journée avait été terrible.

— J'ai occupé bien des mauvais postes, me dit de Wilde, mais aucun qui valût celui-ci : c'est un enfer, ton patelin!

(2) Pour les pékins : droite et gauche s'entendent, en langage militaire, d'un observateur regardant l'ennemi.

Enfin, on avait tenu, et c'était très bien, mais évidemment, l'organisation de la grand'garde était stupide. Elle n'avait qu'un petit poste éloigné, la *Forge*, et il était en flanc et en arrière! Les autres étaient collés au village, donc inutiles ou à peu près. Cette fois, le bombardement nous avait avertis de l'attaque, mais supposez un raid par surprise!

— Il faudrait porter des postes de surveillance en avant, dis-je au capitaine.

— Oui, mais comment occuper ce terrain? Il n'y a pas l'ombre d'un abri.

— Qu'on en fasse.

— Ces postes se feront massacrer.

— C'est leur rôle, sapristi!

A la division, on paraissait hésiter. Et chez nous, les nuits étaient terriblement angoissantes. Je n'osais fermer l'œil; « Tenir à tout prix... » Et s'ils surgissaient brusquement, là, à dix mètres?

Un grand avantage pour les G. G. sud était d'avoir un artilleur sur place : le repérage des objectifs se faisait sur-le-champ, ce qui évitait bien des erreurs et des pertes de temps. Pourtant, les tirs traînaient : pour en déclencher un, je devais téléphoner à la division, qui téléphonait au régiment, qui téléphonait à un groupe, qui téléphonait à la batterie, qui téléphonait aux pièces : quand le premier coup partait, le tir ennemi était fini ou les Boches avaient disparu depuis longtemps. C'était inepte. Je m'en ouvris au commandant Pétry. C'était un homme pratique. Il fut convenu qu'en cas de nécessité on supprimerait les intermédiaires, et que j'aurais l'initiative du tir. C'était parfait : chaque pièce restant pointée sur un objectif, je n'avais qu'à donner un coup de téléphone, et en moins d'une minute nos batteries ouvraient le feu. Des gens heureux de cette innovation, ce furent les piottes du p. p. 2!

Or, dans le courant de 1915, la division passa la direction des tirs au colonel Devleeschouwer (le Vleesch) (1). Le jour même une batterie allemande ayant pris à partie un de nos postes, je la fis contrebalancer. Au bout de cinq minutes, appel du téléphone. C'était mon ami Colsoulle, lors adjoint au Vleesch :

— Mon capitaine, le colonel demande qui a donné l'ordre de tirer.

— C'est moi.

Un silence.

— Le colonel demande qui vous a autorisé à faire tirer.

— Mais... c'est en vertu des instructions de la division.

Nouveau silence. J'entends, dans le téléphone, le bruit des épérons du Vleesch qui frappent le plancher, puis des éclats de voix : « Division!... moi qui commande!... N. de... jeanfoutre!... Dis-lui que c'est un jeanfoutre! »

— Mon capitaine, le colonel dit que vous auriez dû...

Le Vleesch : — Que c'est un jeanfoutre!...

— Pardon, mon capitaine, mais le colonel me charge de vous dire que vous êtes... que vous avez été...

— Un jeanfoutre, N. de...!

— ... Que...

Moi : — Oui, c'est bon Colsoulle, j'ai compris. Merci!

Je demandai immédiatement au groupe à être relevé, et m'en allai, à toutes pédales vers l'état-major du Vleesch, décidé à lui dire carrément ma façon de penser.

Il était dans la cour, examinant le derrière d'un cheval. Dès qu'il me vit :

— Ah! c'est toi! s'écria-t-il. Viens prendre un verre!

Il me versa un grand schiedam.

— Comment vas-tu, là-bas, dans ton trou à m...? Tu es un chic type, toi!

— Merci beaucoup, mon colonel, mais vous m'avez tantôt envoyé par Colsoulle un message moins aimable. Je...

Le colonel a vidé son verre. Il frappe du poing sur la table.

— Colsoulle!

— Mon colonel?

— Qu'est-ce que tu as raconté à Lekeux?

— Mais, mon colonel, vous m'avez dit de lui dire que...

— Tais-toi! J'ai dit que c'est moi qui commande ici, et qu'à la division c'est tous des jeanfoutres, N. de...!

— Mais...

— Fous le camp, emplâtre!... Jeanfoutre!... A la tienne, Lekeux!

— A la vôtre, mon colonel. Mais... comment dois-je faire à l'avenir? Quelles instructions me donnez-vous pour les tirs?

— Quelles instructions? Continue comme tu as fait : tu es un chic type!

Je continuai donc, non sans de nouveaux démêlés avec le terrible empereur de l'artillerie; tous, d'ailleurs, se dénouèrent au mieux — parce que j'étais un chic type.

Le résultat de ces échauffourées fut une nervosité extrême dans le secteur. Les Boches, ne pouvant réduire la grand'garde, tâchèrent de la rendre intenable : obus, shrapnels, grenades, balles de fusil et de mitrailleuse tissaient sur elle un réseau de mort. La nuit surtout c'était infernal : à peine le jour tombé, une grêle de balles tombait en feux croisés de tous les postes voisins, sillonnant l'air en tous sens, emplissant la nuit, sans discontinuer, d'un assourdissant vacarme, tandis que les obus, de leur lourde voix de basse, et des shrapnels tirés haut achevaient le sinistre charivari. Ces derniers étaient particulièrement énervants. Ils éclataient dans le ciel avec un bruit retentissant qui vous « décrochait » le cœur, comme dit Dorgelés, et projetaient verticalement sur nous une grêle de balles qui couvrait de plomb toute la grand'garde et ses abords. Mettre le nez hors d'un abri devenait un acte héroïque, et même à l'intérieur, on se trouvait constamment en danger de mort. Cela nous valut de lourdes pertes, surtout lors des relèves et parmi les travailleurs occupés à organiser les postes avancés. Les pauvres piottes n'arrivaient plus à la grand'garde que la mort dans l'âme.

Moi aussi, j'étais inquiet. Je sentais la défense de la place m'échapper. Il me semblait qu'on était en train de commettre une grosse erreur : il y avait maintenant des petits postes avancés, et c'était très bien; mais au lieu de les organiser comme tels et de borner leur rôle à la surveillance du terrain et à la couverture de la grand'garde, on les développa, on les occupa de force, elles absorbèrent bientôt toute la compagnie, et ce fut le centre même de la grand'garde qui se déplaça vers l'avant.

Les postes A, B, C, etc. (ceux de la première progression) furent reliés entre eux et formèrent peu à peu une tranchée continue (tranchée R). Puis, comme cette position était trop en l'air, on la raccorda vers l'arrière aux tranchées du village même, ce qui finit par former une sorte de grand quadrilatère irrégulier de sept cents mètres de développement. Quant aux ouvrages a, b, c, etc., ils constituèrent des petits postes pour la nouvelle position.

Tout cela était plein d'inconvénients et de dangers. D'abord c'était beaucoup trop vaste : pour défendre un ouvrage de cette envergure, il eût fallu un bataillon. Comme on ne disposait que d'une compagnie, on se contenta d'occuper les faces est et sud du quadrilatère. Au nord, cent cinquante mètres de tranchées restaient abandonnées, sans un homme, prolongées vers la gorge par une brèche de cinquante mètres : ce côté était censé inabordable, protégé par l'eau qui détrempait le terrain en avant. Comme si un peu d'eau pouvait arrêter un ennemi quelque peu décidé! Le jour où ils le voudraient, les Allemands pénétreraient par là dans la position et prendraient la défense à revers. De plus, le réseau des petits postes se développait uniquement vers la droite. Devant, rien : la nouvelle position n'était pas mieux couverte que l'ancienne, et pouvait être surprise par devant aussi bien que par derrière. Et, à droite, une immense grappe de postes s'étendait démesurément, sorte d'appendice baroque, sans tactique déterminable, terriblement exposé : l'ennemi n'avait qu'à couper à son gré ce cordon de trois cents mètres en un jour quelconque pour en capturer toute l'extrémité. Enfin, le commandant de la grand'garde se trouvait à trois cents mètres de sa position de combat et à six cents mètres de ses avant-postes.

C'était monstrueux. J'allai faire part à l'état-major de mes remarques et de mes craintes. On me répondit ceci :

— Tu ne te rends pas compte du sens tactique de l'organisation nouvelle. Voici : la grand'garde sera désormais une place d'armes servant de point d'appui; quant à la grand'garde sud, c'est un bastion de grand développement constituant place d'armes.

J'avoue que j'en restai comme deux ronds de flan. Quand je fus revenu de ma stupeur :

(1) Voir *Mes Cloîtres dans la Tempête*, chapitre XIV.

— Je vous félicite, leur dis-je, de cette admirable formule. Mais je vous dis ceci, moi : le jour où les Boches voudront prendre la grand'garde avec toute sa garnison, bastion ou non, ils la prendront. Quant à moi, je veux bien me faire tuer sur place, mais pour la défense du poste, je n'en répons plus (1).

MARTIAL LEKEUX, Franciscain,  
Major d'artillerie.

## Hommes et singes

Même dans le meilleur compte rendu du discours prononcé à Leeds par Sir Arthur Keith sur le darwinisme, je n'ai trouvé aucune référence à la célèbre théorie de Darwin.

Le brillant anthropologiste semble s'être donné pour tâche de discuter la question de savoir si l'homme descend du singe, ou, plus exactement peut-être, si c'est bien du singe que descend l'homme, dans l'hypothèse qu'il descend de quelque chose. Mais, ce faisant, le distingué darwiniste s'est en vérité abaissé à la plus usée des plaisanteries... antidarwiniennes. M. Punch peut avoir pensé de la sorte de Darwin, ou M. Dan Leno. M. Podsnap a pu croire, que c'était là l'idée de Darwin, ou M. Chadband, mais très certainement ce ne fut jamais l'idée que se faisait Darwin du darwinisme! Darwin ne se contentait pas de dire, comme M. Podsnap par exemple, qu'aux yeux d'un Anglais honnête, l'Italien qui tourne son orgue de barbarie ressemble fort au singe qu'il fait danser. Il ne se bornait pas à prétendre, comme M. Chadband le fait sans doute, qu'« étant donné que nous ne pouvons pas voler parce que nous sommes combinés pour marcher », ainsi nous n'avons cessé d'avoir une queue que parce que nous ne vivons plus sur les arbres.

Quoi que nous pensions de la théorie de Darwin, tous nous pouvons estimer davantage la pensée darwinienne. Son idée était pour le moins plus philosophique et plus intéressante qu'une simple question de parenté entre l'homme et le singe. Son idée, son idée bien à lui, était qu'il y avait un processus universel d'altération et d'adaptation, pas spécial du tout aux hommes et aux singes, mais englobant tous les êtres. Mais Sir Arthur Keith semble avoir parlé comme si d'autres évolutionnistes avaient prétendu que l'homme descendait de l'éléphant, ou du crocodile, alors que rien ne le rendait honteux, lui, Sir Alfred, de son cher vieux cousin, le chimpanzé...

\* \* \*

Il y a là, me paraît-il, un bien curieux rétrécissement de la vraie controverse au sujet de la sélection naturelle. C'est comme si, conférenciant sur la théorie mendélienne de l'hérédité, Sir Alfred eut passé tout son temps à se comparer à un pois. Il est parfaitement vrai que l'abbé Mendel expérimenta originellement sa théorie sur des pois dans le petit jardin de son monastère, comme il est vrai que Darwin prit un grand nombre de notes sur les singes. Mais j'ai pensé à sa théorie et non pas aux cas particuliers qui l'illustraient. Même, l'essentiel de la théorie était que n'importe quels autres cas particuliers l'eussent tout aussi bien illustrée. Toute cette histoire de l'homme ressemblant au singe est en un sens un truisme, et dans un autre sens une erreur complète. Demandez-moi si ma figure et ma forme rappellent en fait, à quiconque les contemple, davantage

(1) Extrait du livre : *Le Patein de Notre-Dame*, par le P. Martial LEKEUX, qui paraîtra prochainement et se vendra au profit du Calvaire de Dixmude.

un singe qu'un pois de senteur, et il me faudra bien me détourner avec tristesse et regret du pois de senteur. Seulement, ce n'était pas là ce que Darwin trouvait d'intéressant dans les singes et Mendel dans les pois.

\* \* \*

Puisque Sir Arthur Keith avait cette honorable préoccupation de défendre Darwin, pourquoi ne s'est-il pas avisé de le défendre sur le point précis où Darwin est attaqué? Car il est un fait que la sélection naturelle qui fit connaître et admirer Darwin dans le monde entier est actuellement battue en brèche dans le monde entier. Et la raison pour laquelle certains d'entre nous sont enclins à suspecter quelque peu une simplification dans le genre de celle faite par Sir Arthur Keith à la *British Association*, c'est qu'elle nous apparaît comme un rétrécissement du problème, sa réduction à une importance toute insulaire, avec l'ignorance de l'opinion mondiale, particulièrement de l'opinion mondiale actuelle. Il faut bien dire que des faits tout récents n'engagent guère à faire crédit aux docteurs darwiniens.

Quand M. H. G. Wells mit en préface à son *Esquisse de l'Histoire*, une esquisse de l'évolution darwinienne, M. Belloc riposta que de pareilles affirmations scientifiques étaient passées de mode et il cita de nombreuses autorités, en particulier un livre célèbre du plus grand biologiste de notre temps, le professeur français Vialleton. M. Wells et Sir Arthur s'unirent pour répondre que le biologiste français n'avait jamais dit ce que M. Belloc prétendait lui faire dire et ils citèrent M. Vialleton d'après une édition ancienne d'un de ses ouvrages, démontrant ainsi que, de toute évidence, ils n'avaient pas lu le dernier et bien plus important travail du savant français. Si ce n'est pas là vivre séparé du mouvement scientifique mondial, que faudrait-il donc de plus? Que diriez-vous de l'homme prétendant au courant du théâtre anglais, qui contredirait mon affirmation que Bernard Shaw comprend le chevaleresque et que j'obligerais à confesser qu'il ignore jusqu'au nom de la *Jeanne d'Arc* de Shaw, et qu'il en est resté à la première représentation de *Arms and the man*?

\* \* \*

Si nous quittons le vaste problème de la relation entre l'évolution et le milieu ambiant, pour la question plus restreinte de la relation entre l'homme et le singe, il y a, même ici, des considérations générales à faire en dehors de toute compétence biologique. Voyez par exemple tout ce qui est inclus dans l'affirmation de Sir Alfred prétendant que la différence entre l'intelligence de l'homme et celle du singe n'est qu'une question de degré, bien qu'il admette qu'il s'agisse en l'occurrence d'un degré immense. Voilà qui n'est plus un problème de biologie, mais de philosophie et même de logique.

En un certain sens, le sophiste peut toujours prétendre que tout est toujours une question de degré. Qu'un homme sans habits et sans instruments traverse soudainement les airs, d'aucuns vous affirmeront qu'il ne s'agit que d'une différence de degré. Marcher, c'est se lever et poser les pieds en l'air, la seule différence avec voler, dira-t-on, c'est que la distance est plus courte et l'intervalle plus bref. Mais nous savons qu'une pareille relativité est irréaliste. Il y a, en l'espèce, une différence de nature que l'esprit saisit instantanément et qu'avec un peu d'effort l'intelligence définit.

\* \* \*

La vérité, c'est que la différence qui sépare l'intelligence humaine de l'intelligence non-humaine dépasse infiniment celle de voler et ne pas voler, parce qu'elle est faite non pas d'une seule mais de milliers de différences pareilles. Il est faux que les hommes construi-

sent des maisons comme les abeilles des rayons de miel. Le vrai, c'est que les hommes édifient des maisons et mille autres choses y compris des ruches.

Toute la façon de faire de l'homme, sa pose, ses gestes en allant d'un objet à un autre, différent de nature avec l'activité de l'insecte monomanique et mécanique; tout comme le vol à travers les trois dimensions diffère du crouppissement dans une seule dimension, par terre. Il ne s'agit pas seulement de ce que l'homme fait plus ou moins de choses, il ferait moins, qu'il serait toujours capable, à tout moment, de faire plus. Il s'agit de la qualité et non de la quantité de ce qu'il fait quand il agit, ou même, dans ses moments les plus divins, quand il ne fait rien du tout.

\* \* \*

Il est inévitable que de pareils débats sur la situation de l'homme dans l'univers glissent insensiblement de l'anthropologie vers la philosophie, exactement comme l'évolution est supposée faire glisser les anthropoïdes vers l'homme.

Personne dans ce grand débat à propos de singes et d'hommes primitifs n'est indépendant de ses propres conceptions de la vie. Les matérialistes sont tout aussi moralistes que les mystiques. Tout professeur qui trouve un crâne philosophie à son sujet comme le faisait Hamlet. Tout étudiant en préhistoire a sa hache de pierre à lui, à aiguïser. Je ne blâme nullement les plus distingués évolutionnistes contemporains de ne jamais oublier complètement la relation entre l'évolution et la morale et de ne pas consommer une rupture inhumaine, alors même qu'ils déclarent l'avoir fait. La Science pour la Science s'est avérée aussi impossible que l'Art pour l'Art. Les deux formules postulent une division de l'esprit et du cerveau en compartiments étanches. Et je suis persuadé que Sir Arthur Keith qui a examiné tant de crânes humains n'a jamais rencontré un crâne construit de cette manière. Les avis dans une pareille controverse sont en vérité aussi symboliques que scientifiques, et ils ne peuvent s'empêcher d'être les symboles de certains états de l'esprit et de l'âme. Car c'est là l'une des petites habitudes de la race des anthropoïdes à laquelle vous et moi nous appartenons, et l'homme de science ne peut que constater la chose.

G. K. CHESTERTON.

(Traduit de l'anglais.)

## Le catholicisme en Bulgarie

### SES EFFORTS, SES ADVERSAIRES

Au moment où S. M. le roi Boris de Bulgarie, — catholique en dépit de son baptême orthodoxe, ne l'oublions pas, — s'accorde, en Occident quelques jours de repos, les premiers de son règne plein de soucis, il nous a paru opportun de mettre en relief la situation du catholicisme dans son pays. D'autant plus que l'Eglise romaine n'a eu qu'à se louer de la loyauté du jeune Souverain et qu'à bénir sa sollicitude envers le peuple bulgare, si éprouvé par la guerre et par les luttes politiques.

Les catholiques de Bulgarie atteignent le chiffre d'environ 400,000, soit près du dixième de la population du royaume. Ils se partagent en deux grands rameaux rituels : les *Latins*, et ceux de rite byzantino-slave ou *Uniates*. L'origine des uns et des autres est ancienne, et marquée, au cours du temps, par la fidélité et par une souffrance pour la foi.

Le rite latin comprend trois groupes relevant des diocèses de Sofia, Plovdiu (Philippopoli) et Rusciuc (Nicopoli). Le groupe de Sofia, le plus vénérable par l'ancienneté, a pour ancêtres les mineurs saxons établis, dès le haut Moyen âge, autour de Ciprovitz. C'est auprès de ces fidèles que s'exerça la reprise des missions catholiques aussitôt après le Concile de Trente. Les deux autres groupes présentent une commune origine, bien que séparés par les montagnes et par des différences ethniques apparentes : ils descendent de vieux immigrés arméniens. Les uns et les autres se reliaient d'ailleurs aux fameux Bogomiles. On cite un disciple de Bogomil, Paval, qui, vers l'an mil, installa, en Bulgarie, une hérésie proche du manichéisme, hérésie que Bogomil lui-même transporta vers l'Occident. Bogomil fut le père de deux sectes célèbres, celle des Catares en Italie et des Albigeois en France, illustrant tristement les lointaines frontières de son pays natal.

Aux chrétiens demeurés fidèles, échappés au manichéisme, réfugiés sur les montagnes de Grèce et de Turquie, appartenaient les catholiques bulgares de rite latin. Héroïquement tenaces dans leur foi, ils furent définitivement reconquis à l'Eglise par la charité des Franciscains, et la paix austro-turque (Traité de 1606, 1616, 1664) vint assurer à la religion catholique sa pleine indépendance.

Les catholiques *Uniates* sont de formation plus récente mais de racines aussi glorieuses. Rappelons-nous qu'après la conquête de Constantinople, les sultans, — tolérance ou mépris — reconquirent aux peuples chrétiens devenus leurs sujets, la liberté de leur culte religieux. Cet acte s'inspirait-il du Coran qui admet le Christ parmi les Grands Prophètes, ou bien, comme le prétend la controverse, une indication de leur désintéressement à l'égard de la culture morale de leurs nouveaux sujets? En fait, ils furent abandonnés à l'administration exclusive de l'Eglise schismatique de Byzance. C'était un bon débarras pour les Turcs. Mais l'Eglise de Byzance devint ainsi omnipotente sur tous les Chrétiens de l'Empire. Son siège, à Stamboul, le *Phanar*, devint une sorte de Vatican oriental, où la sollicitude universelle du Pontife romain fut remplacée par un nationalisme étroit et fanatique, une suspicion superstitieuse des autres confessions chrétiennes, un « anti-papisme » souvent haineux, par une oppression culturelle exercée sur les minorités chrétiennes non grecques de race. Les Bulgares, notamment, pâtirent de l'administration tyrannique du Phanar et se virent contraints d'oublier leur civilisation propre, leur langue et leur histoire.

Lorsque les Bulgares, grâce aux efforts des moines de leur nation, dispersés dans les couvents byzantins parvinrent à recouvrer l'autonomie politique, leur premier soin fut de secouer en même temps la servitude religieuse du Phanar. Hélas! la mystérieuse punition qui frappe tous les chrétiens ayant renié Rome ne les épargna point. Ils se libérèrent du Phanar, mais pour une sujétion à l'autorité civile : à l'initiative de l'Eglise nationale russe, ils créèrent l'Eglise nationale bulgare. Les Turcs s'opposèrent d'ailleurs de toutes leurs forces à cette indépendance religieuse car la toute puissance de l'Eglise byzantine du Phanar leur assurait la domination indirecte sur tous les chrétiens d'Orient, même libres politiquement. Tandis que la constitution d'Eglises nationales autocéphales donnait le signal de la désagrégation de l'Empire.

L'opposition turque aurait pu amener les Bulgares à s'unir plutôt à l'Eglise romaine, évitant ainsi l'animosité des sultans. Il en fut ainsi pour un grand nombre d'entre eux. Le Saint-Siège leur concéda les vieux rites séculaires de l'Eglise bulgare de saint Cyrille et laissa à leur tête leur chef, Mgr Sokalki. Le mouvement d'union — de réunion — si heureusement commencé fut interrompu par la brutalité du gouvernement des tzars qui croyait perdre son influence politique dans les Balkans si l'Eglise bulgare ne restait pas schismatique. Mgr Sokalki fut arraché de son siège, conduit à bord d'un navire de guerre, puis relégué dans un monastère russe, où il mourut saturé de souffrances, maintenant avec une admirable fermeté son adhésion au Siège Apostolique qu'occupait alors le grand Pie IX. L'Eglise bulgare unie, reçut par cette mort, un coup terrible. Privée de son guide, elle se trouva, perdit pied et fut en grande partie absorbée par l'Eglise nationale, qui venait de s'établir définitivement. Ce sont les Uniates, notamment ceux de Macédoine, sortis indemnes de l'épreuve, avec les réfugiés de Serbie, de Thrace et de Salonique formant, aujourd'hui, un diocèse bulgare de rite byzantin uni à l'Eglise de Rome.

\* \* \*

\*\*\*

Voilà pour le passé du catholicisme en Bulgarie. Quelles sont les possibilités d'expansion de la foi intégrale en ce pays? Que réserve l'avenir aux efforts de la charité évangélique?

La renaissance du nationalisme bulgare a été indubitablement élaborée dans les couvents schismatiques plus préoccupés des soucis de la terre que d'élevation spirituelle. Aussi les partis nationalistes, conservateurs et modérés, mainteneurs de la morale et de la culture de la vieille civilisation bulgare ne peuvent naturellement être favorables à l'Eglise catholique que des préjugés inexorables qualifient « d'étrangère ». D'autres partis, d'autres éléments de la population sont, pour diverses raisons, antichrétiens : ce sont les groupes politiques d'origine démocratique et démagogique qu'aveugle le plus bas anticléricalisme.

La masse du peuple, elle, ne connaît que l'Eglise nationale schismatique. Eduquée par elle, depuis des siècles, conduite par elle à la liberté politique, elle n'est pas prête à la quitter pour la discipline de Rome. De ce point de vue, l'abîme est profond entre catholiques et schismatiques et tout rapprochement difficile. La dépendance de l'Eglise nationale devant l'Etat, le mariage permis aux clercs, expliquent que les intérêts matériels soient le principal souci du clergé bulgare. Par son peu de culture, son formalisme excessif des cérémonies du culte, par le manque de contact moral avec les fidèles par la prédication, le clergé schismatique paraît d'ailleurs assez mal préparé à l'union tant souhaitable. Son indifférence à la vie spirituelle va bien souvent jusqu'à admettre les fidèles à la Sainte-Table sans enseigner l'obligation de l'aveu nécessaire des fautes en confession, c'est-à-dire de l'état de grâce requis pour communier!

Quant à l'apostolat, l'Eglise schismatique bulgare y a renoncé. Ainsi que Joseph de Maistre l'a magnifiquement noté, les Eglises séparées de Pierre ont perdu le don évangélique, l'élan vers toute œuvre de charité opérante. Le peuple n'a guère de vie religieuse. Le pape pour lui n'est pas l'ami, le maître, le guide, le prêtre enfin, mais un pauvre fonctionnaire, chargé de famille, pour qui l'existence est dure et qui, sincèrement, prononce des formules magiques qu'il conserve par patriotisme et par tradition.

Les institutions catholiques scolaires et hospitalières sont largement ouvertes aux schismatiques, mais sans espoir de conversions, car ceux qui les fréquentent, sont, en général, des incrédules ou trop indifférents en matière de religion pour songer à l'unité. Ce ne sont que des utilitaires.

La situation officielle de l'Eglise catholique était réglée, jusqu'à ces dernières années par le régime des Capitulations, qui en confiait la protection à la France. Le Traité de Berlin (1876) avait maintenu cet état de chose historique avec quelques atténuations pour la partie du territoire bulgare devenue autonome. En 1910, la question fut de nouveau mise au point par un règlement direct entre la France et la Bulgarie, et le Traité de Neuilly en 1919 a remis ce dernier accord en vigueur. Le Saint-Siège s'est tenu à l'écart de ces tractations, fidèle à sa conduite de pleine indépendance vis-à-vis de telle ou telle puissance, se ménageant ainsi la possibilité de traiter un jour sans intermédiaire avec les gouvernements orientaux, évitant d'inféoder la foi catholique à une politique nationale et du moment. Cependant, depuis le 4 décembre 1926, les honneurs liturgiques rendus en Orient aux représentants de la France ont été réglées d'une commune entente avec le Saint-Siège. Et la France sur ce point se montre fidèle à sa tradition. C'est ainsi qu'à la dernière procession de la Fête-Dieu, l'on vit le ministre de France à Sofia délaissier l'ouverture de la Chambre et le discours du Trône pour ne pas manquer les honneurs liturgiques, réalisant une fois de plus la fameuse parole de Gambetta sur la défense d'exporter l'anticléricalisme!

Cependant l'Eglise, soucieuse de ne blesser aucune susceptibilité nationale, notamment celle de la jeune Eglise catholique bulgare, a insisté pour que fût amené, lors des dernières fêtes de Pâques, le drapeau français qui, depuis l'époque des Turcs, flottait sur la cathédrale de Philippopoli et qu'il soit remplacé par le drapeau bulgare. Une autre sollicitude du Saint-Siège à l'égard des Eglises orientales a envoyé un visiteur apostolique en Bulgarie. Depuis deux ans, en effet, le Vatican est représenté à Sofia par Mgr Roncalli avec mission essentielle de réorganiser les Uniates de Thrace et de Macédoine, et de mettre en valeur la vie spirituelle du catholicisme. Sa venue avait, bien entendu, suscité des commentaires malveillants et des méfiances de tout ordre. La crainte est grande du Gouvernement bulgare de voir des puissances étrangères intervenir dans ses affaires intérieures religieuses; cependant, il a préféré une conversation avec le Vatican plutôt

que d'avoir affaire aux gouvernements de Paris, d'Athènes ou du Quirinal. Mais si les rapports entre le Visiteur apostolique et le Gouvernement sont très bons, et si les relations entre les deux Eglises sont d'un cordial voisinage, l'activité de l'Eglise romaine, ses établissements et ses missions rendent plus visible encore l'infécondité de l'Eglise schismatique et suscitent la jalousie inconsciente de celle-ci. Ajoutons aussi l'éternel anticléricalisme qui tombe du grotesque à l'odieux, mais qui rencontre toujours de malheureuses victimes.

Le chef de l'Eglise bulgare schismatique, Mgr Stéphane, homme de haute culture et de grande notoriété, est un promoteur infatigable de l'union des Eglises chrétiennes (mouvement protestant de Stockholm). Il a tenu un rôle de premier plan dans les conférences tenues ces dernières années par les Eglises dissidentes à Stockholm, Genève, Berne, Londres. *Une visite à la Rome papale était dans son itinéraire, mais des orâmes supérieurs précis l'ont obligé à modifier sa route.* L'Eglise nationale bulgare, pas plus que les autres Eglises nationales, n'est pas libre de ses aspirations. Seule l'Eglise romaine, universelle, possède la pleine indépendance devant les princes du siècle.

Un événement politique considérable est venu renforcer la position de l'Eglise schismatique et lui donner un regain de vie l'immigration russe. L'esprit religieux des Russes est plus vivant que celui des Bulgares. Il s'y joint l'orgueil tsariste d'avoir enfanté l'autonomie bulgare et la défiance séculaire de Rome. D'où nouvelles oppositions à l'unité tant désirée.

Cependant, l'Eglise catholique, par son seul exemple produit une profonde impression sur les meilleurs éléments schismatiques qui, à son contact, n'hésitent pas à proclamer la nécessité d'une réforme de l'Eglise nationale, et un retour à l'esprit du Christ. Cette réforme sera-t-elle d'essence catholique ou glissera-t-elle, comme tant d'autres Eglises orientales, vers un moralisme protestant, c'est-à-dire vers la négation du dogme sous prétexte de progrès? Ici, encore, Joseph de Maistre a vu loin lorsque, par un hardi paradoxe, il souhaitait la protestantisation des Eglises schismatiques ayant la rentrée au bercail : Dieu, dans sa bonté, retirant l'homme du plus profond abîme, mais non de la molle indifférence. Il considérerait également l'union se réalisant par les individus et non par la réintégration en bloc d'une Eglise schismatique au giron romain.

Au terme de ces notes, nous ne saurions leur donner plus haute conclusion qu'en rappelant les paroles récentes de notre Père Commun : « L'œuvre de la réconciliation ne peut être tentée avec un espoir fondé de succès qu'à une triple condition : chez nous, il faut qu'on se défasse des erreurs courantes accumulées au cours des siècles, au sujet des croyances et des institutions des Eglises d'Orient. Il faut que les Orientaux, de leur côté, s'appliquent à considérer l'identité de l'enseignement des Pères latins et des Pères grecs. Enfin, il faut, de part et d'autre, des échanges de pensées dans un grand esprit de charité (1). »

PHILIPPE DE ZARA.

## La Semaine mystique de Bruges

Nul ne sera surpris de voir accolés le mot « mystique » à celui de « Bruges ». Il est bien entendu — depuis le roman de Georges Rodenbach — que Bruges est une ville mystique; et ce vocable — sous la plume des littérateurs d'il y a vingt-cinq ans — n'avait d'autre sens que celui-ci : Bruges est une ville où l'on voit des béguines, des femmes en *kapmantel*, des cygnes, où l'on entend des cloches mélancoliques tombant des hautes tours dans le brouillard du jour mourant. Mystique : désignation toute extérieure donc, mot détourné de son vrai sens, devenu un lieu commun des plus banal.

(1) S. S. PIE XI, Allocution consistoriale du 18 décembre 1924.

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

# CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

NEUVIÈME ANNÉE

*Prendront la parole cet hiver :*

- 15 novembre, **LE CAPITAINE DE VAISSEAU PAUL CHACK**, ancien commandant de sous-marin :  
*Sur les bancs de Flandre.*
- 22 novembre, **M. XAVIER DE MAGALLON**, député de Marseille : *Le Génie de Mistral.*
- 29 novembre, **LE COMTE DE SAINTE-AULAIRE**, ambassadeur de France : *Mes souvenirs sur François-Joseph et la Cour de Vienne.*
- 6 décembre, **LE R. PÈRE LHANDÉ, S. J.**, l'orateur de la T. S. F. : *Le Christ dans la banlieue.*
- 13 décembre, **M. RENÉ BENJAMIN** : *Les personnages de Molière* (1<sup>re</sup> conférence).
- 20 décembre, **M. RENÉ BENJAMIN** : *Les personnages de Molière* (2<sup>e</sup> conférence).
- 27 décembre, **M. RENÉ BENJAMIN** : *Les personnages de Molière* (3<sup>e</sup> conférence).
- 3 janvier, **M. HENRY BORDEAUX**, de l'Académie Française : *Ma mission en Suède.*
- 10 janvier, **M. FRANÇOIS MAURIAC**, grand prix du roman : *Les difficultés du roman.*
- 17 janvier, **M. PAUL HAZARD**, professeur au Collège de France : *Le centenaire des romantiques.*
- 24 janvier, **M. FRANC-NOHAIN** : *Le goût et la mode.*
- 31 janvier, **M. L'ABBÉ BERGEY**, curé de St-Emillion, député de la Gironde : *Où allons-nous ?*
- 14 février, **M. JACQUES COPEAU**, fondateur du théâtre du Vieux-Colombier, à Paris; lecture :  
*Les jeunes filles de Shakespeare.*
- 21 février, **M. JACQUES COPEAU**, lecture : *Bossuet.*
- 28 février, **LE CAPITAINE CARLO DELCROIX**, grand mutilé de guerre, député au parlement italien.

Prix de l'abonnement à la série des quinze conférences :

Fauteuils et baignoires : 150 francs ; parquets, balcons de face et 1<sup>er</sup> rang de côté : 100 francs ;  
balcons 2<sup>e</sup> série : 75 francs

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison F. LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures, à partir du lundi 17 octobre. Par préférence, les abonnés de l'hiver dernier pourront retenir leurs places jusqu'au mercredi 26 octobre.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS  
11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220.50

Il s'agit bien de cela! Le carmel de Flandre voulant fêter d'une manière particulière son patron saint Jean de la Croix, élevé récemment à la dignité de docteur de l'Eglise, organisa, du 25 septembre au 9 octobre, une sorte de congrès où l'on ne parlerait que du saint et de sa théologie mystique. Dans le local où se donnaient les conférences, on avait réuni tout un musée de saint Jean de la Croix : portraits, dessins, tableaux anciens et modernes dont l'intérêt, surtout documentaire, était relevé par une œuvre d'art incomparable, représentant le saint en prière, par Murillo, propriété du couvent anglais à Bruges.

C'est dans ce cadre approprié que se donnèrent huit conférences françaises, huit conférences flamandes et deux anglaises. Mgr Wafelaert, évêque de Bruges, connu pour ses belles études sur la mystique, ouvrit la « semaine » par un judicieux aperçu sur la doctrine du saint. Un public nombreux suivit assidûment les conférences; et, certes, c'est un signe très particulier de voir des gens du monde se passionner pour des sujets réputés inaccessibles mais où ils devinent que se trouve l'essentiel de nos rapports avec Dieu; et c'était beau de voir, écoutant avidement, nombre d'hommes, de dames et de jeunes filles, des religieux, et même quelques prêtres séculiers.

Les orateurs étaient de choix : pour l'auditoire flamand, les RR. PP. Léon, des Carmes de Gand, et Maes, des Dominicains de Gand; le chanoine Mahieu, secrétaire de l'évêché de Bruges, très au courant des questions de mystique; le Rév. M. Elebaers du collège de Hérentals; le R. P. Tillo, des Capucins de Bruges; M. Marnix Geysen, professeur à Louvain; dom Idesbald Van Outryve, O. S. B., du Mont-César, et le Rév. M. Hammenecker, dont la conférence sur l'art et la mystique fut le clou de cette série. L'orateur anglais fut le R. P. Zimmerman, des Carmes de Kensington.

Quant aux conférenciers français, citons le R. P. Bruno, des Carmes d'Avignon, qui nous exposa de façon très attachante la biographie du saint. Dom Chevalier, de Solesmes, fit une étude de pure érudition sur la genèse du *Cantique spirituel*. Le R. P. Garrigou-Lagrange, le célèbre Dominicain, fit deux conférences, l'une sur les rapports entre la spiritualité de saint Jean de la Croix et la théologie de saint Thomas; l'autre sur la purification passive de la Foi. Ici, nous étions au cœur du sujet et l'on peut dire que ces deux conférences furent des chefs-d'œuvre tant par la solidité du fond que par leur forme si claire, si pure, où des questions, à vrai dire fort difficiles, étaient rendues accessibles au public. Le R. P. Pascal, des Carmes de Bruxelles, exposa, avec une compétence spéciale la Théologie mystique du docteur mystique par excellence. La conférence du R. P. Lebreton, — en l'absence de celui-ci, indisposé — fut lue par le Père Bruno, déjà cité. C'était, dans une forme admirable, une démonstration de la distance qui sépare la mystique biblique de notre saint de celle des néo-platoniciens, Philon, Plotin et même Clément d'Alexandrie, voire Denys l'Aréopagite.

Le curé du béguinage de Bruges, l'abbé R. Hoorlaert, fit une savante étude sur saint Jean considéré comme écrivain (1). Il nous montra parfaitement le milieu littéraire où se forma le saint, les qualités qui firent de lui un grand écrivain et un poète de génie. Cette admirable conférence pourrait plaire à n'importe quel milieu épris d'art ou de littérature.

Enfin, pour clôturer la série, M. Jacques Maritain devait parler de « Saint Jean de la Croix et le temps présent ». La salle était comble. Hélas! quelle déception quand le R. P. provincial des Carmes nous lut un télégramme de M. Maritain empêché

(1) Le rév. R. Hoorlaert est l'auteur du fameux livre *Sainte Thérèse écrivain* et le neveu du chanoine Hoorlaert, traducteur des œuvres de saint Jean de la Croix, publiées par la Société Saint-Augustin à Bruges, en trois volumes : I. La montée du carmel. — II. La nuit obscure. — La vive flamme d'amour. — III. Le cantique spirituel; sentences et avis.

de venir! Au pied levé, le R. P. Jérôme, Carme du couvent de Bruges, traita le sujet annoncé, sans apprêt mais avec une chaleur et une éloquence directe qui donna toute satisfaction à l'auditoire. Chacun savait que le R. P. Jérôme était l'initiateur et l'âme de ces réunions.

Tout ceci est beau et réconfortant et prouve que la matière n'obnubile pas encore tous les esprits; que tout au moins une élite est capable de s'intéresser aux vérités éternelles autant que le vulgaire se passionne pour la boxe... et ce n'est pas peu dire!

Une leçon très haute ressort de ces conférences : c'est qu'il faut rendre aux hommes le goût de Dieu, la faim de l'Eternel. La *Primauté du Spirituel*, voilà le salut d'une civilisation qui va à la vapeur, en auto, en avion, vers l'effondrement et l'abîme. Et cette vie spirituelle doit s'élever jusqu'à la vie mystique. Celle-ci désignant proprement les relations *surnaturelles* de l'âme avec Dieu n'est pas accessible à l'homme par ses propres efforts. Mais Dieu peut en accorder la grâce à ceux qui progressent toujours dans les vertus chrétiennes. La vie mystique n'est pas un jardin clos sans nulle communication avec les champs de l'ascétisme. Elle est le développement normal, quoique surnaturel, de la grâce sanctifiante et des vertus théologiques. Aussi tout chrétien doit y tendre. Il n'y a pas d'idéal trop haut pour les enfants adoptifs du Père, et celui qui ne vise pas au sommet est condamné à l'éternelle médiocrité de la mi-côte. L'ascétisme bien compris et pratiqué rend l'âme apte à recevoir le *don divin* s'il plaît à Dieu de le lui accorder.

JOS. RYELANDT.

## CHRONIQUE MÉDICALE

### Retour de la mer

Comme aux enfants, la maison paraît petite et le jardin minuscule après les ébats sans heurts et sans limites sur la plage ou dans les dunes!

La grande ville est à la fois si bruyante par le vacarme de ses rues et si silencieuse sans la grande voix de la mer qui, là-bas, faisait la basse infatigable à leurs cris et à leurs jeux, comme elle berçait leur sommeil.

La digue est redevenue déserte, les lapins sont tranquilles dans les dunes, seule la grande voix ne s'est pas tue. Devant les villas aveuglées par leur couverture de planches et les hôtels déshabités, elle continue son dialogue avec le vent, dialogue un peu méprisant pour la pauvre humanité dont elle a suivi la comédie pendant quelques semaines.

Donc bronzés plus ou moins, garçons et filles sont rentrés de vacances, heureux en somme de ce nouveau changement. Aujourd'hui, on retrouve ses jouets, demain, en classe, ce sera le nouveau professeur ou la nouvelle maîtresse, le nouveau livre et le nouveau cahier. La Reentrée! A peine aura-t-on un peu de mélancolie à retrouver un reste de sable de la plage au fond d'une chaussure ou à voir, dans l'armoire, le filet aux crevettes mélancoliquement appuyé sur la pelle.

Le temps n'a pas été bien beau, le soleil s'est effacé devant le vent et la pluie, et cependant, les enfants sont contents de leur séjour, et les parents sont contents de leurs enfants. Ils n'ont guère grossi, c'est vrai, mais ils ont mangé comme des petits loups. Certains ont bien pris un rhume ou même la coqueluche, mais l'année prochaine on relouera la villa, ou l'on retournera à l'hôtel, avec l'espoir de voir, cette fois, le soleil régner sur les vacances.

Si tout le monde est d'accord pour estimer que le séjour à la mer est un des plus puissants stimulants de la nutrition des enfants, stimulation générale qui, le plus souvent, se manifeste d'emblée par une reprise de l'appétit, les discussions s'engagent

vives dès qu'il est question d'analyser le mécanisme de cette bienfaisante action.

Et à cela rien d'étonnant si l'on songe à la multiplicité des facteurs qui peuvent intervenir, si l'on songe à l'extrême variabilité de ceux-ci, si l'on songe surtout à la difficulté de l'expérimentation vraiment scientifique. Quoiqu'il en soit, il peut être intéressant de passer en revue les éléments qui paraissent les plus déterminants; nous pourrions vous demander alors si vos enfants en tirent le maximum de profit ou si la vie que nous leur faisons mener, ou que nous leur permettons de mener, ne contrarie pas la bienfaisante action de la nature.

L'air marin a été soumis à de multiples analyses. Plus exempt de microbes que l'air de l'intérieur, il est plus riche en oxygène et en ozone, et plus pauvre en anhydride carbonique. Il paraît contenir des traces d'iode et de brome et certainement maintient en suspension de microscopiques gouttelettes d'eau chargées de sel.

Tout cela a-t-il une action bien efficace?

Il est probable que la composition chimique de l'air marin n'est pas négligeable mais peu de données sont actuellement précisées. Au demeurant, respirons-le, cet air, auquel heureusement la science est incapable de changer un caractère suivant les idées du jour, et respirons-le généreusement.

A ce point de vue, il faut déplorer, en hygiéniste (et probablement aussi en moraliste) que les sauteries en plein air, rythmées, le soir, par un pianomécanique, soient remplacées aux plages les plus « de famille » par des soirées de Kursaal de Casino.

Beaucoup d'enfants aussi ne savent pas respirer. La respiration est une chose instinctive, mais la bonne respiration ne l'est pas et demanderait à être enseignée.

Une fois les voies respiratoires supérieures libérées par l'enlèvement des obstacles qui, chez certains, font office de chicanes, il importerait, par des exercices respiratoires très simples en somme, de fortifier la musculature chargée du manœuvre du soufflet que constitue la cage thoracique, en sorte que chaque mouvement respiratoire amené aux poumons et par là au sang une masse plus grande d'air.

Le séjour au bord de la mer convient particulièrement à cette éducation, l'air y est pur et les parents y ont plus qu'en ville le temps de s'occuper salutairement de leurs enfants. En outre, plus qu'en ville, une bonne respiration nasale est nécessaire. Le vent, qui ne cesse de souffler sur nos côtes réveille aisément des infections du nez, des oreilles, de la gorge ou même des bronches chez les sujets prédisposés par une infection chronique.

Bien utilisé, ce vent, si implacable et qui pourtant vous poursuit de sa chanson persiflante, deviendra utile. C'est lui qui va puiser, aux énormes stocks de l'océan, l'air pur chargé d'effluves marines, et le massage continu de nos téguments, avec l'aération qu'il nous impose, contribue avec la lumière à nous tonifier.

La lumière! Lumière solaire directe, quand messire Phébus n'est pas maussade et qu'il vous inonde de ses rayons, ou seulement lumière transmise, diffusée, encore très efficace même par temps gris et nuageux. Cela c'est le triomphe de la mer et probablement sa principale influence sur l'organisme.

Tout le monde sait, ne fut-ce que pour avoir vu les rayons du soleil jouer dans les facettes d'un cristal taillé ou d'un brillant, que la lumière se décompose en radiations différentes dont l'ensemble forme ce qu'on appelle le spectre solaire. Ces radiations viennent du soleil vers nous, à la vitesse de trois cent mille kilomètres à la seconde, en un mouvement oscillant, ondulé; et c'est la longueur de leur onde qui, essentiellement, les différencie. Leur longueur d'onde se mesure au millième de millimètre. Certaines de ces radiations sont visibles, ce sont les couleurs. Elles commencent par le rouge pour finir par le violet en passant par le rose, l'orange, le jaune, le vert et le bleu et toutes les nuances intermédiaires. Mais, à côté de ces radiations visibles qui font le plaisir de nos jeux quand nous admirons un arc-en-ciel, il en est d'invisibles. Certaines précèdent le rouge, ce sont les rayons infra-rouges, d'autres dépassent le violet, ce sont les rayons ultra-violets. Si tout rayonnement solaire a une triple action: lumineuse, calorifique et chimique, il n'en est pas moins vrai que la chaleur est surtout la propriété des infra-rouges, la lumière la propriété des rayons visibles, enfin l'action chimique la propriété des rayons ultra-violets. Ce sont ces derniers notamment qui décomposent les sels d'argent des plaques photographiques, ce sont eux enfin qui paraissent avoir sur notre organisme le maximum d'influence.

Les physiiciens, les physiologistes et même les chimistes étudient

la nature et l'action des différentes radiations solaires. Parmi les plus connues, grâce notamment à leur fabrication industrielle aisée, sont les radiations ultra-violettes. Leurs propriétés chimiques et physiques sont multiples, mais ce n'est pas le moment d'en parler. Ne parlons même pas de leur action curative dans certaines maladies. Voyons seulement leur action générale sur l'organisme de l'enfant. Et d'abord, sur cet enfant dont le poids fait l'orgueil de sa mère, mais qui est trop gras, trop pâle aussi, dont les dents apparaissent tardivement, dont les chairs sont molles et qui paraît trop lourd pour ses membres qu'il déforme.

A cet autre ensuite (à moins que ce ne soit le même) qui quelque fois, en pleine nuit, affole ses parents par une crise d'étouffement, ou qui, à l'occasion d'une colère, asphyxie, « se pâme », ou encore à l'occasion d'une poussée de température, fait des convulsions. Enfin, à tous ces autres trop pâles, trop maigres et dont les repas sont une corvée pour l'entourage.

Pour tous ceux-là, la lumière est la grande bienfaitrice et surtout la lumière à la mer. Les rayons ultra-violettes, rayons particulièrement peu pénétrants, que tout rebute, le grain de poussière comme le plus mince verre à vitre, y arrivent à la peau en plus grande abondance grâce à l'extrême pureté de l'air. La peau pour se défendre contre l'action des rayons, action lente ou brutale (coup de soleil) se pigmente et brunit. Mais en même temps l'organisme de l'enfant se tonifie, les chairs se raffermissent, le système nerveux se calme. Les membres deviennent plus robustes. Le sang plus riche fait battre les artères d'un bond plus vigoureux. Ce meilleur équilibre général, cette meilleure nutrition, cette combustion plus complète, se manifeste par un relèvement de l'appétit. Rares sont les enfants auxquels la mer ne convient pas. Certains tuberculeux et certains asthmatiques et bronchitiques ne doivent pas s'y rendre. Quelques nerveux, agités y voient leur irritabilité exagérée, mais pour eux, il serait nécessaire de déterminer la part qui revient au régime qu'on leur fait suivre et au genre de vie qu'on leur fait mener. C'est là une question obscure, aussi revenons à la lumière.

Grâce à notre teint pâle de Nordiques, notre soleil lui-même chlorotique a déjà sur nos organismes une action très bienfaisante, qui ne suffirait pas à des Méridionaux plus protégés que nous. Les petits Italiens qui vivent dans les taudis des grandes villes font du rachitisme beaucoup plus grave que les petits Belges vivant dans les mêmes conditions; les petits Africains transportés dans nos climats font tous du rachitisme. Il ne nous faut même pas les rayons directs du soleil, la lumière diffusée nous suffit, témoins les enfants qui, au cours de leurs semaines de vacances, n'ont guère vu le soleil et reviennent bronzés.

Lumière diffusée, c'est-à-dire, lumière répandue dans toute l'atmosphère par un soleil invisible et dont l'action à la côte est plus efficace qu'ailleurs, toujours à cause de la pureté de l'air et aussi à cause de sa réverbération dans tous les sens par les innombrables facettes de la mer et des cristaux qui forment le sable de la plage et des dunes. Il y a des jours, n'est-ce pas, où le soleil ne luit pas et où cependant l'œil ne découvre à l'horizon aucun endroit qu'il puisse regarder sans fatigue.

Pour obtenir tout le bénéfice de la lumière, la peau doit être découverte, aussi est-il bon de laisser courir les enfants bras et jambes nus.

Dans les pays de soleil généreux, l'insolation doit être dosée et progressive sous peine d'être dangereuse. Chez nous, l'on peut dire qu'il n'y en a jamais trop si l'on se contente de l'insolation des membres. Il faut, au contraire, le plus souvent arrêter l'exposition au soleil pour éviter le refroidissement si fréquent par la mode cruelle qu'on impose aux enfants. L'enfant est un être qui se refroidit très rapidement; d'abord parce qu'il est petit et que pour sa masse, il a une surface de peau proportionnellement bien plus grande que l'adulte, surface de peau par laquelle se fait la déperdition de chaleur, elle-même d'autant plus forte qu'il y a plus de vent. Ensuite, parce que son appareil thermo-régulateur n'est pas au point. Cet appareil automatique, qui siège dans le système nerveux central, est chargé de maintenir notre température à 37° environ quelles que soient les contingences. Chez l'enfant, pour des causes identiques, la température s'abaisse plus que chez l'adulte. Enfin, nous devons le protéger du froid parce que l'enfant n'a pas vis-à-vis de lui la sensibilité de l'adulte. Tout petit, il ne le sent pas, cela vient tardivement. Des enfants ont failli succomber au froid sans s'être plaints. Demandez à votre petite fille de trois ou quatre ans si elle a froid aux pieds. Elle vous répondra non, alors que peut-être vous les sentirez

glacés. S'il est donc utile de ménager aux enfants le plus de soleil possible, il est complètement déraisonnable, dans le but de laisser leur peau au contact de la lumière, et encore plus dans le but de suivre une mode stupide, de leur découvrir bras et cuisses par tous les temps. Même en matière d'hygiène, le juste milieu paraît se perdre.

Si nous voulons que nos enfants aient d'un séjour à la mer le maximum de profit, sachons leur faire mener une vie de grand air, d'insolation raisonnable, à l'abri des agitations factices. Que leur alimentation soit saine, abondante, si l'on veut, mais régulière. Ils ont besoin de beaucoup de repos, aussi couchons-les tôt.

Traitons-les en enfants qu'ils sont, évitons leurs distractions qui ne sont pas de leur âge et à fortiori les plaisirs qui ne sont d'aucun âge.

Désapprenons-leur la sottise vanité. Qu'ils pratiquent les sports raisonnablement sans se passionner pour des champions et sans participer eux-mêmes à des compétitions sportives qui nuiraient à leur santé et à la juste estimation qu'ils doivent avoir de la valeur des hommes. Leurs vacances contribueront ainsi à réaliser le *mens sana in corpore sano*, qui, pour être une vieille formule reste le meilleur héritage que nous puissions leur laisser.

D<sup>r</sup> BORREMANS-PONTHIÈRE.

## La sagesse du curé Pecquet<sup>(1)</sup>

CHAPITRE I<sup>er</sup>

*Où l'on trouvera les grandes lignes de l'autobiographie que l'abbé Lucien-Joseph Pecquet, curé de Bétaumont, délibère d'écrire et qu'il n'écrira peut-être jamais.*

Ad fugiendam otiositatem.

Je ne suis plus jeune, et les travaux manuels, qui jadis occupaient mes loisirs, me deviennent de jour en jour plus difficiles. Le moment approche où il me sera même impossible d'aller voir mes confrères à bicyclette. L'été, j'aurai toujours mes abeilles à regarder et à soigner; mais, la pêche aux truites et la tanderie aux grives exigeant trop d'efforts physiques, il me faudra trouver quelque nouveau moyen de fuir l'oisiveté et de perdre innocemment mon temps, durant les autres saisons.

Peut-être sérail-il de faire une plus large part aux soins intellectuels. Grâce à Dieu, je n'ai jamais laissé d'entretenir les sciences ecclésiastiques; mais, n'étant pas homme à inventer du neuf en des matières approfondies par tant d'esprits supérieurs, je suis résolu d'attendre le paradis, pour acquérir les clartés qui me font encore défaut. J'en sais toujours assez pour pratiquer le bien, fuir le mal, comprendre mon bréviaire, haranguer en chaire mes paroissiens, secouer les pécheurs au confessionnal et conseiller mes jeunes confrères aux conférences mensuelles.

Quant à répondre aux braves garçons qui écrivent dans les mauvais journaux ou pérorant au cabaret, je m'en sentirais assez capable. Mais ma vocation n'est point d'avoir un rôle européen, et l'on ne parlera vraisemblablement pas de moi dans l'histoire du monde. Ma paroisse me suffit. Je laisse à d'autres les vastes desseins et les ambitions continentales, me bornant, pour ma part, à prier Dieu qu'Il bénisse les bons, qu'Il convertisse les méchants et fournisse aux apôtres du mal un meilleur moyen de gagner leur vie. Que ceux qui ne croient pas au miracle et n'ont point la conscience en paix consultent leur catéchisme et leur curé; ils en recevront toutes les lumières utiles et pourront ainsi compléter leur instruction. L'on ne s'attend point, j'espère, que

(1) Extrait d'un livre intitulé : *La Sagesse du curé Pecquet*, qui paraîtra prochainement à la librairie Plon.

je prépare à leur première communion tous les politiciens sexagénaires qui ne l'auraient pas encore faite!

S'il n'y avait déjà trop de systèmes philosophiques, historiques, artistiques et littéraires ici-bas, j'en imaginerais bien de nouveaux. Dernièrement, en gravissant à pied la côte de Renneviwez, il m'est venu dans la tête une métaphysique qui tenait le milieu entre le kantisme et le bergsonisme. Je l'ai perdue de vue quand je suis remonté sur mon vélo, et les heures qu'il me restait à réciter m'ont empêché d'y repenser dans la soirée. Des choses pareilles m'arrivent à tout bout de champ.

Sans doute les livres contribueraient-ils à remplir les instants que je ne consacre pas à la prière et au ministère. Mais, acheter un nouvel ouvrage, le couper, le lire et se mettre en colère à chaque sottise qu'on y rencontre, est un jeu dont j'ai assez goûté dans mon jeune temps et auquel je préfère encore l'exercice de la marche ou de la gymnastique suédoise. Il m'arrive rarement de prendre connaissance d'un ouvrage sans avoir envie d'en composer un autre, de mon côté, sur le même sujet; et probablement m'y serais-je employé, si la crainte de jeter un surcroît de confusion dans le débat ne m'avait arrêté. Il y aura toujours assez d'hommes sur terre, sans moi, pour tirer au clair les questions libres et pour les embrouiller.

Tout compte fait, j'aime mieux écrire mes mémoires. Les penseurs, les danseurs, les danseuses, les chanteurs, les politiciens et les farceurs publient aujourd'hui leurs souvenirs. Cette littérature n'est pas plus mauvaise que celle des romanciers et poètes contemporains, et elle est d'ordinaire autrement divertissante et instructive.

Je lisais dernièrement l'autobiographie de Chaliapine. Le grand chanteur russe narre son enfance vécue dans un milieu de buveurs et de mendiants, les divers métiers qu'il essaya d'apprendre avant de monter sur les planches, les nombreuses rossées qu'il reçut de ses maîtres successifs, les amitiés et liaisons qu'il noua au cours d'une existence pas toujours très digne, jusqu'au moment où il conquit la renommée et fut tiré d'affaire.

Tout ceux qui ont connu dans leur enfance les corrections corporelles, se félicitent, à cette lecture, de n'avoir pas eu un père aussi porté que celui de Chaliapine à manier le fouet et le bâton. Le nombre est incalculable des coups de pied au bas du dos et des coups de gourdin sur l'échine que reçut, de son papa, la célèbre basse.

Les artisans chez qui il passa le traitèrent avec une semblable rigueur; et lorsqu'il changeait de vocation, c'était dans l'espoir d'être moins battu. Ayant choisi le métier de menuisier, il le trouva vite odieux parce que le patron se montrait trop brutal. « Il nous enfonçait, raconte-t-il, la varlope dans le ventre et nous cognait sur la tête avec le rabot. Je demandai à passer chez les relieurs. Là, les instruments étaient moins lourds, et un coup frappé avec un livre ne faisait pas si mal qu'un coup asséné avec une planche d'un demi-pouce d'épaisseur ».

Cependant, ces durs traitements n'empêchèrent jamais Chaliapine d'avoir la gorge en bon état, et il apprit bientôt à s'en servir merveilleusement. C'est en cette gorge extraordinaire que réside d'ailleurs tout le mérite de ce garçon.

L'existence d'un curé de campagne est autrement distinguée et édifiancée que celle d'un musicien ambulancier; et au rebours de Chaliapine qui écrit pour se vanter, je m'attacherai, pour ma part, à faire plutôt des actes de contrition et de bons propos.

Quant au plan du grand ouvrage que je délibère en ce moment de rédiger et qui, comme une foule d'autres projets, ne sera peut-être jamais mené à bien, voici comment, ce soir, je le conçois :

Mes origines.

Mes père et mère.

Leurs parents, en remontant jusqu'à la quatrième génération, s'occupèrent de cultiver la terre en Ardenne. N'étant ni des as ni des voleurs, ils n'arrivèrent jamais à s'enrichir. Aucun d'eux ne fut canonisé ni n'alla en prison.

Ne pas manquer de dépeindre ma grand'mère qui était vertueuse jusqu'à assommer un soldat qui l'était moins. Celui-ci l'ayant voulu lutiner pendant qu'elle soignait les cochons, cette femme exemplaire lui asséna un coup de louche sur la tête. Il ne revint à lui que deux heures après, et parut dès lors exempt de mauvais désirs.

Comme tout le monde en Ardenne, je compte des nobles, des prêtres et des mendiants dans ma famille. Leur consacrer à tous

es notices qu'ils méritent, et m'élever de-ci de-là, autant que je le pourrai, à des considérations philosophiques et morales où je mettrai du bon sens. Prendre garde de ne pas m'enorgueillir soit de la bassesse de ma propre extraction soit du rôle glorieux que le vidame Robert Pecquet de la Roche-Foutaise, mon ancêtre du XI<sup>e</sup> siècle, joua aux côtés de Godefroid de Bouillon, lors de la première croisade.

Parler de ma tante Bonne Lambert qui prisait et portait un cilice; de mon oncle Jean-Hubert qui braconnait; réhabiliter un peu le braconnage à cette occasion, en rédigeant un petit parallèle entre le chasseur et le braconnier, du genre de celui-ci :

Le chasseur est un monsieur bien habillé qui vient de la ville avec son chien, son garde et son port d'armes, et qui parcourt le territoire de la commune en plein jour, au vu et au su de tout le monde. Il ne prend généralement rien. A moins qu'il ne soit à la fois idiot et franc-maçon, il ôte son chapeau quand il rencontre le curé de la paroisse et adresse volontiers quelques mots en wallon aux villageois. Il ne tue guère de lièvres ni de perdreaux : mais il a la ressource de tuer le temps, en fumant des pipes, en causant avec son garde et en mangeant ses tartines; et il peut toujours aller acheter quelques pièces de gibier chez un braconnier pour ne pas rentrer bredouille. On ne peut pas dire que le chasseur soit l'ennemi du gibier, mais il l'est toujours du braconnier : d'abord parce qu'il effraye les perdreaux, les lièvres et les lapins, et ensuite parce qu'au moyen de ses gardes et des gendarmes, il s'attaque au braconnier lui-même.

Celui-ci dort le jour et chasse la nuit. C'est d'ordinaire un pauvre homme qui, depuis son enfance, a été habitué à manger du gibier et qui, pour une raison ou pour une autre, ne s'est jamais décidé à l'achat d'un port d'armes. Si vous l'interrogez, il vous répondra que les ports d'armes sont hors prix, et que c'est à peine s'il lui est encore permis d'acheter quelques cartouches. Il vous dira aussi que sa femme et ses enfants ont le même goût que lui pour les faisans, les perdreaux et les lièvres, et que son autorité familiale serait fort diminuée s'il ne leur en apportait plusieurs fois par semaine.

En dépit des apparences, le braconnier passe ordinairement le chasseur en moralité comme en adresse.

### Mon enfance.

Noter loyalement les insuffisances de mon éducation; décrire l'école de Mabompré où j'ai commencé mes classes; et évoquer longuement la mémoire du bon curé Leclère qui me baptisa et ruait parfois durant la messe.

Il était profondément inconnu hors des limites du doyenné d'Ardenne, où il exerça son ministère.

Comme il ne se livra, durant sa vie, à aucune excentricité politique, oratoire ou littéraire, jamais les journaux ne firent mention de lui. Quand il mourut, ils insérèrent quatre lignes dans la rubrique « Nécrologie », pour avertir les marchands de vin, les fabricants de statues en plâtre et les quêteurs professionnels de ne plus lui adresser leurs prix courants ni leurs appels de fonds.

J'appris qu'il était né à Salvacourt, un jour que j'entraï dans le cimetière de ce petit village. Une belle pierre funéraire m'attira, toute neuve, où je lus, en lettres dorées qui brillaient au soleil :

A LA MÉMOIRE  
D'ÉMILE LECLÈRE  
CURÉ  
NÉ A SALVACOURT EN 1850  
ET MORT A            EN 19..  
PRIEZ POUR LUI.

Il m'expliqua quand, peu après, je le revis, qu'il ne voulait, à sa mort, donner d'embarras à personne; qu'il savait, au surplus, qu'il mourrait au XX<sup>e</sup> siècle; et c'était la raison pour quoi il avait poussé si avant son inscription funèbre.

Il était rugueux comme un chêne de nos forêts. Je conserve un parfait souvenir des nasardes qu'il m'administra au catéchisme et même de la ruade qu'il me lança, une fois, que, servant la messe, je parlais derrière son dos, durant l'élévation.

C'était lui le médecin de notre petit village. A ceux qui toussaient, il prescrivait du thé qu'il cultivait à leur intention dans son jardin. A ceux qui se plaignaient de l'estomac, il recommandait de manger peu, le soir, et, de préférence, un potage aux pommes de terre rapées. Il visitait assidûment les vieillards et leur portait son meilleur vin.

Pour lui, il ne buvait, ni ne fumait, ni ne prisait. Son seul délassement consistait à travailler dans son potager et à se promener dans la campagne pour surveiller les vachers et les vachères.

Quand il nous quitta pour prendre sa retraite, nous lui offrîmes une pendule en cuivre. Il l'accepta en pleurant, assurant que toutes les heures qui sonneraient à cette pendule lui rappelleraient les gens de Mabompré, et demanda que personne d'entre nous ne manquât d'aller le revoir de temps en temps. Les paroissiens de Mabompré n'eurent garde de s'en priver, et, quand ils passaient par Laroche, c'est chez lui qu'ils allaient se restaurer.

Il mourut, pauvre comme Job, au mois de juin. Mais, il défendit qu'on annonçât son décès à ses anciens paroissiens.

— C'est l'époque de la fenaison, dit-il. Il ne faut pas que ces braves gens, en venant à mon enterrement, risquent de gâter leurs foins.

### Ma jeunesse.

Rapporter mes premières impressions scientifiques et littéraires ainsi que mes émotions religieuses, lesquelles furent toujours à proportion des sacrifices accomplis.

Avouer loyalement le peu de succès que j'obtins dans mes études et ne pas en rejeter entièrement la faute sur mes maîtres.

Les brillants sujets de ma classe n'accomplirent, eux non plus, dans la suite, aucun miracle: les compliments exagérés qu'ils reçurent pour leurs succès scolaires, contribuèrent sans doute à les rendre pessimistes et grincheux, quand, dans la suite, ils constatèrent que tout ne s'arrangeait pas ici-bas, comme les problèmes de géométrie et les versions latines.

Notre premier de cours est devenu fou. Mais personne ne s'en est aperçu, vu qu'il s'est lancé dans la politique.

Le second est dentiste.

Le troisième a sombré dans la métaphysique. Il a publié le tome premier d'un ouvrage sur : *La valeur esthétique de l'efficience causale du principe de raison suffisante*; depuis dix ans, il prépare le tome deuxième. J'aime mieux pour lui que pour moi.

Le quatrième est vétérinaire. Il s'est un jour démis le bras dans l'exercice de son métier et a été récemment mordu par un chien.

Le cinquième est devenu clerc organiste. Il a une voix qui fait le ravissement des « Enfants de Marie ». Le mal est qu'il chante sans dévotion et qu'il se brouille avec tous les vicaires successifs de la paroisse.

A y regarder de près, c'est encore moi qui ai le mieux tourné, car je suis content de mon sort et je ne me connais pas un ennemi sur terre.

### Les œuvres de maturité.

Décrire la méthode pédagogique, les mérites respectifs et la tôte de mes vieux professeurs de théologie.

Découverte personnelle, à l'âge de vingt ans, de deux excellents systèmes d'apologétique : l'un pour les illettrés et les savants remplis d'eux-mêmes; l'autre, à l'usage des personnes de bon sens et de bonne volonté.

Mon ordination sacerdotale et ma formation franciscaine. Je noue connaissance et amitié avec saint François d'Assise; je décide, à son exemple, d'être toujours joyeux; de ne pas solidariser ma conception de la vie avec mes embarras de santé ou d'argent; d'aimer les animaux, les incroyants, et généralement toutes les créatures du Bon Dieu.

Mes tâtonnements oratoires et mes engouements exagérés pour saint Grégoire le Grand, Bossuet et Lacordaire. Les conseils de mon sacristain et de ma servante m'amènent à adopter une élocution naturelle et pittoresque qui plaît aux fidèles.

Jugement qu'il faut porter sur les divers orateurs sacrés qu'il m'a été donné d'entendre : le Père Monsabré; les Jésuites; le curé de Mabompré et le vicaire de Borzée.

Parler aussi de ceux qui m'endormaient, lorsqu'étant au Grand Séminaire, nous assistions aux sermons de la cathédrale.

Dès que le carême avait commencé, les prédicateurs commençaient aussi. Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les besoins. Les uns travaillaient à affermir les bons, les autres à convertir les méchants. Certains étaient à la portée du premier venu; il y en avait qui étaient hors de la portée de n'importe qui. Pour les comprendre, il fallait avoir pioché Platon, Zoroastre, Marc-Aurèle, Kant, Comte, Newton, Larousse et nombre d'autres grands hommes. C'était toute une affaire. Ce n'était pas la mienne. Au reste, les personnes non cultivées qui allaient à leurs sermons,

si elles n'y comprenaient rien, avaient toujours la ressource de s'examiner la conscience, de s'humilier d'être si peu instruites, de réciter leur chapelet ou même de dormir.

Je lisais encore, la semaine passée, que tel Révérend Père s'était « spécialisé dans les stations de carême » et que, de nouveau, il s'apprêtait à en donner une magnifique, dans je ne sais quel chef-lieu d'arrondissement. J'apprenais aussi d'un autre brillant prédicateur, qu'il allait, une fois de plus reprendre la série de ses « grands sermons ». Qu'est-ce que ça va être? me disais-je. Il y a encore des auditeurs qui vont avoir de la chance, cette année-ci!

Pour moi, je suis, en ces sortes de circonstances, le conseil du vénérable Valentin Paquay, le saint moine franciscain, qui mourut à Hasselt, en 1900, je crois.

Il s'écriait, un jour, du haut de la chaire :

— Quand vous êtes à l'église et que vous vous y ennuyez, ce n'est pas une raison pour en sortir. Au contraire! Faites comme saint Antoine, saint Roch, saint Gérard Majella et sainte Marguerite dont je vois ici les statues. Pensez-vous qu'ils s'amuse, eux, à se tenir là sans jamais bouger? S'ils y restent, ce n'est pas pour leur plaisir. C'est parce que tel est leur devoir, et pour la gloire de Dieu. Imités leur exemple!

Aussi, si un prédicateur que je suis tenu d'entendre monte sur des sommets où je ne puis le suivre, je fais de mon mieux. Je prends patience. J'attends qu'il ait fini. Il prêche son carême. Et moi, je fais le mien.

Conversions opérées par la grâce de Dieu et par mon ministère.

Mes œuvres. Mes paroissiens. Mes deux servantes : la vieille Elodie, morte en odeur de sainteté, et l'actuelle qui ne semble pas près de la rejoindre ni en vertu, ni dans l'éternité.

Mes erreurs et aussi celles de mes confrères.

Collaboration à divers journaux. Lettres anonymes. Les campagnes électorales en Ardennes. Le retentissement de l'affaire Dreyfus et de l'affaire Maurras dans le canton de la Roche. M'étendre un peu sur mes abeilles, les mœurs des poissons de l'Ourthe et le caractère des différents chiens que j'eus pour amis et compagnons.

Quand j'aurai développé tout cela, je crois que je ne saurais vraiment plus quoi dire.

OMER ENGLEBERT.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

Pauline Jaricot

Je m'excuse d'avoir tant tardé, toujours refoulé par l'actualité, de parler ici, du dernier volume de M<sup>me</sup> Sainte-Marie Perrin, consacré à la biographie de Pauline Jaricot. Ce fut le chant du cygne de la fille de l'illustre René Bazin qu'une vocation irrésistible, jointe à l'hérédité, poussa vers les lettres où elle s'était, fait rapidement un nom par des traductions d'auteurs américains, anglais, irlandais et par des œuvres originales, telles que la *Vie de sainte Colette*, et ce délicieux recueil de nouvelles ou méditations : *Quand le plaisir était fait d'illusions*. Elle voulait se réaliser dans tous les genres. « Je veux, disait-elle, m'éprouver dans les œuvres les plus diverses; écrire des romans, des vies de mystiques, des comédies, des essais et des confessions poétiques ». Quatre écrivains la confirmaient dans ses goûts variés : Barrès, M<sup>me</sup> de Noailles, Proust et l'abbé Brémond, auxquels elle reconnaissait l'esprit de finesse et l'art de faire un plan. La mort l'a ravie à ces nobles ambitions littéraires, à la profonde tendresse d'un père dont elle était l'orgueil. C'est sur sa tombe qu'une couronne fut déposée par Henry Bordeaux, président du Prix spiritualiste, institué par Claire Virenque, qui lui fut décerné par un suffrage unanime.

M<sup>me</sup> Sainte-Marie Perrin était un écrivain de race — sa mort nous restitue la liberté de l'éloge — avec une pensée virile et un style qui n'a rien de la grâce alanguie. Sans doute, elle était douée pour des œuvres d'imagination, mais elle savait tailler une œuvre d'histoire, se documenter solidement avec la patience de l'érudition et mettre en pleine valeur le fruit de ses laborieuses recherches. Sa *Sainte Colette* est étonnante à cet égard, toutes les sources ont été consciencieusement explorées, fouillées, l'auteur n'a pas plaint sa peine d'investigation dans tous les lieux où passa la Clarisse de Corbie et, pour son coup d'essai, se révéla hagiographe de mérite.

\*\*\*

Sa *Pauline Jaricot* n'est pas moins solidement construite. Cette biographie a mérité les suffrages des meilleurs juges par la précision des détails, le sens critique, l'enchaînement des faits, l'impartialité des jugements. Peut-être même sa manière aurait gagné à se simplifier, à dégager davantage le récit.

Mais on lira ce livre passionnant qui est de la véritable histoire avec une profonde jouissance. Sainte-Marie Perrin a cause gagnée devant l'opinion, elle a voulu accomplir un acte de justice, réha-

bilité Pauline Jaricot dans ses droits de fondatrice de la Propagation de la foi et j'estime que tout honnête homme doit s'incliner devant ce jugement.

Sans doute, c'est une gloire immense et qui va toujours en s'amplifiant : avoir été la mère et la nourrice de cette œuvre qui embrasse l'univers catholique, qui en un siècle a donné un demi-milliard à l'évangélisation des infidèles, qui a suscité par le monde entier un intérêt passionné pour la dilatation du royaume de Dieu, qui a été la collaboratrice des apôtres, leur pourvoyeuse, qui leur a concilié les sympathies, la protection, le concours et les prières de la multitude des catholiques.

Sans doute, c'est un lourd fardeau de gloire pour les épaules d'une jeune fille de vingt ans, sixième fille d'un commerçant en soieries, nature exaltée et non dénuée d'ambition. Mais Dieu qui l'a choisie avec sa souveraine indépendance saura bien la faire passer par le creuset pour l'épurer comme l'or; il permettra même que son œuvre la renie, comme il est advenu pour plus d'un fondateur; il saura la défendre contre l'orgueil en la laissant se précipiter dans un abîme de maux, en la laissant sombrer dans la banqueroute. Toute cette conduite providentielle est admirable et pour qui a observé la marche ordinaire des événements sous l'action divine, j'ose dire qu'il n'y a là rien de surprenant.

\*\*\*

Pauline Jaricot, à quinze ans, est une jeune fille très entraînée vers la mondanité et la vie frivole. Taille haute, buste plein, cheveux noirs encadrant le visage ovale, grands yeux sombres « ils faisaient rêver à une sentimentalité infinie », elle paraissait avec sa nature incandescente, vouée à la vie des passions. Elle s'y laissait aller, quand la grâce la saisit et l'arrache au monde. Soudain, elle a palpé le néant de toutes les vanités qui se dissipent comme fumée, elle veut être toute à Dieu. Incapable du juste milieu, elle coupe tous les ponts derrière elle et ne craint pas de se singulariser pour trancher net sur la société mondaine. Du jour où elle a entendu la parole enflammée de l'abbé Würtz — un saint prêtre, d'ailleurs illuminé, — adieu toilette, robe de taffetas bleu clair glacé de blanc, souliers du même ton, grand chapeau de paille d'Italie relevé par des roses! La voici métamorphosée en servante en femme du peuple, avec un bonnet blanc ruché, une pèlerine d'escot noir, des socques de bois retenues par des courroies de cuir.

Et elle a dix-sept ans! Et tout le monde se moque d'elle. Et la voici qui se livre tout entière aux œuvres, à la visite de l'hôpital tout d'abord. Et son cœur se gonfle d'ambition : elle veut

faire quelque chose de grand pour Dieu. Elle commence par grouper quelques ouvrières sans autre dessein que d'apprendre à mieux vivre; elle les appelle « réparatrices ». Elle tente un autre apostolat près des ouvrières de l'usine de son beau-frère, à Saint-Vallier, dans la Drôme. Elle se sent au cœur l'amour du travailleur, à cause de l'apreté de son existence... Elle s'agit cependant, elle frémit d'impatience, elle aspire à quelque chose de grand. Elle a un frère, Phileas, élève à Belley, maintenant au séminaire de l'Argentière, en attendant Saint-Sulpice. Il a le goût des missions, il en parle à sa sœur, elle s'enflamme pour cette idée, verser les missions alors en pleine détresse. Entre le frère et la sœur, un projet s'élabore d'une œuvre salvatrice et, dès 1818, Pauline demande, chaque vendredi, une petite aumône à cette fin aux ouvrières de l'usine à Saint-Vallier. Cette idée l'enthousiasme : il faut trouver un moyen de secourir efficacement les frères apôtres, elle rumine cette pensée qui l'obsède, elle cherche, elle prie, pendant près d'un an, elle s'absorbe dans ce rêve. Enfin! elle trouve. C'est elle-même qui a raconté la trouvaille dans une lettre à l'abbé Girodon et son témoignage est ici irréfutable. Ecoutez ce récit. Voici comment elle a découvert l'Amérique :

« Un soir, pendant que mes parents jouaient au boston, et qu'assis au coin du feu, je cherchais en Dieu le secours, c'est-à-dire le plan désiré, la pensée claire du plan de la Propagation de la Foi me vint à l'esprit, et je compris la facilité qu'aurait chaque personne de mon intimité à trouver dix personnes, elle comprise, qui donneraient chaque semaine un sou pour la Propagation de la Foi. Je compris en même temps l'opportunité de choisir parmi les plus capables celles qui inspireraient le plus de confiance, pour recevoir de ces chefs de dizaines la collecte de leurs associés, et puis la convenance d'un chef qui réunirait la collecte de dix chefs de centaines, afin de simplifier l'association, chaque chef de mille venant à un centre commun.

J'écrivis tout de suite, crainte de l'oublier, ce mode d'organisation et je m'étonnais en voyant sa facilité, sa simplicité, que cette pensée ne fût venue à tout le monde avant moi. Je me souviens aussi que, les termes me manquant, j'écrivis « dizainières, centainières, millainières ».

« Tout ce plan ayant été tracé sur une carte de rebut prise sur la table de jeu, je m'arrêtai à la pensée de la communiquer à mon confesseur pour avoir son agrément s'il la jugeait bonne. »

Voilà l'invention! C'est l'œuf de Christophe Colomb, il fallait le trouver. Un sou par semaine, la toute petite aumône, mais multipliée; des dizaines, des centaines, des dizaines de mille; leur chef, leur centre, leur comité, longtemps en France, maintenant à Rome. Chose surprenante : Pauline a toujours pensé qu'un jour ou l'autre, le centre devrait être à Rome et que la répartition des aumônes se ferait par la Propagande.

Le petit sou par semaine avec la petite prière, indéfiniment multipliée dans une ramification à base de dizaine : c'est la formule qui a fait fortune, c'est l'idée pratique, concrète qui a permis l'extension de l'œuvre à tout l'univers. Sur la petite carte à jouer tenait le plan de la conversion du monde.

Or, c'est dans la tête de Pauline que la formule est éclosée, visiblement inspirée du Ciel. C'est elle qui l'a tout de suite réalisée, elle seule, pendant trois ans, avec le but de venir en aide aux missions de l'Asie. C'est elle qui fait circuler le premier *Bulletin*, en communiquant les nouvelles des missions que lui envoie son frère. Les archives des Missions étrangères portent cette mention décisive : « Le premier don de M<sup>lle</sup> Jaricot nous a été remis en 1819, et s'élevait à 1,439 fr. 45. Tel est le premier chiffre, telle est la première date des collectes pour la Propagation. Le nom de l'œuvre est originaire de la maison centrale des Missions étrangères, qui avait relevé, sous ce titre, une association de prières pour la conversion des infidèles, disparue pendant la Révolution.

Evidemment, l'organisme créé par Pauline avec le concours de Victor Girodon était embryonnaire et le moment marqué par la Providence était venu où de l'embryon allait sortir, jusqu'à le faire craquer de toute part, une organisation mondiale. Pour cette prodigieuse expansion, Dieu se servit d'un étrange instrument, bien fait pour confondre l'orgueil. Il arriva, un jour de 1822, à Lyon, un prêtre, d'origine italienne, nommé Inglesi, débarqué d'Amérique, se disant envoyé par Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, pour recruter des missionnaires et recueillir

des fonds. Adroit, insinuant, séduisant, enjôleur, l'abbate, descendu à l'*Hôtelierie de Provence*, convoqua dans l'appartement qu'il y occupait, douze notabilités lyonnaises en vue de créer un comité des missions. On répondit à l'appel de cet homme irrésistible. A la réunion, qui semble bien d'ailleurs avoir été provoquée à cet effet, M. Girodon exposa le mécanisme de l'œuvre inventée par Pauline Jaricot et son premier fonctionnement. D'accord unanime, l'œuvre fut épousée par ces messieurs; on décida la création d'une Association pour la propagation de la Foi dans les deux mondes, avec un Conseil complet et un Conseil particulier pour la ville de Lyon. C'est le 3 mai et le 1<sup>er</sup> juin que furent jetées les bases de cette organisation. Dès juillet, un Conseil central fut fondé à Paris pour la région du Nord; Lyon gardait le Sud de la France. Les plus beaux noms se remarquent parmi les membres du Conseil supérieur de Paris : prince de Croy, duc de Rohan-Chabot, abbé Perrault, marquis de Rivière, comte Jules de Polignac, comte de Senfft-Pilsach et de Haller.

Quant à l'abbate, qui avait été le boute-feu de l'expansion, il détalait en emportant des fonds importants. C'était un misérable escroc qui, démasqué, ne tarda pas à mourir misérablement.

\* \* \*

A l'instar de la première œuvre, avec la même inspiration populaire et le désir d'unir inséparablement le spirituel et le temporel, Pauline créa plus tard le *Rosaire vivant*, qui s'est continué sous le nom de *Rosaire perpétuel*. C'est la subdivision du Rosaire entre quinze personnes qui s'engagent à en méditer chaque jour un mystère en récitant une dizaine de chapelet. Prière permanente et collective pour la conversion des pécheurs avec faible cotisation en vue de la diffusion de livres pieux et d'objets de piété. Le Rosaire vivant fut créé en 1826 et son ingénieuse adaptation au but poursuivi en facilita la propagation dans le monde catholique avec une prodigieuse rapidité.

Lorsque, en 1842, Mgr De Forbin-Janson vint résider quelque temps à Lyon, c'est de concert avec Pauline Jaricot qu'il établit la *Sainte-Enfance* pour le rachat et le baptême des enfants chinois.

L'œuvre initiale de la Propagation de la Foi se fonda naturellement dans la vaste organisation issue des réunions de mai 1822, et c'est à cette date, qu'avec une évidente injustice, on a fait remonter l'origine de l'institution. Le Conseil central supérieur n'a jamais voulu reconnaître que Pauline fut la mère de la Propagation, mais il n'a jamais osé revendiquer la paternité d'Inglesi, de telle sorte qu'à ses yeux, l'œuvre n'a ni mère ni père! Elle serait un phénomène de génération spontanée!

Au demeurant, cette attitude s'explique. Pauline Jaricot, par le Rosaire vivant, étendu au monde entier, par toutes les initiatives qu'elle prit à Lyon, y occupa pendant une vingtaine d'années, sur la colline de Fourvière, à La Brède, une situation extraordinaire. Dieu qui avait merveilleusement béni et fécondé son labeur, voulut lui faire sentir la profondeur de son néant. Précurseur dans la question sociale, Pauline avait rêvé, pour le relèvement de la classe ouvrière, une institution modèle, un Val-des-Bois avant la lettre, une usine qui n'aurait d'autre but que de faire servir les bénéfices à l'amélioration matérielle, morale et religieuse des ouvriers, avec tout un réseau d'œuvres, société de prêts, écoles, patronages, coopératives, bref : ce qu'elle appelait dans son langage pittoresque « la banque du ciel ».

Enthousiasmée de son idéal : une entreprise industrielle, qui servirait de modèle en formant une élite, elle donna follement sa confiance et des capitaux considérables à un misérable, un vrai forban. Il engloutit la fortune de Pauline dans les établissements de Rustrel. Alors commença pour la malheureuse la montée d'un terrible calvaire. Ecrasée de dettes, réduite à l'indigence, elle mendia pendant dix ans pour satisfaire toute une meute de créanciers. Son protecteur, le cardinal Villecourt, s'avisait de faire intervenir Pie IX pour la sauver, en obtenant, par son auguste intermédiaire que le Conseil central de la Propagation demanderait à ses millions d'associés une petite cotisation supplémentaire en faveur de la Fondatrice, et en reconnaissance de la fondation. Le Pape ne réussit pas à fléchir ces messieurs. Ils renièrent carrément cette maternité trop coûteuse et Pauline fut précipitée jusqu'au fond de l'abîme.

Celle qui, par sa création, donna des millions et des millions à la Propagation de la Foi fut inscrite au bureau de bienfaisance de Lyon et pourvue d'un certificat d'indigence.

Elle eut un grand soutien dans l'infinie désolation de sa détresse: le curé d'Ars. La visite qu'elle lui fit avec sa fidèle Marie, sa servante, est une scène d'une beauté sublime. Le curé la recevant, raidie par le froid, dans sa chambre glaciale, allant quérir des fagots humides pour une cheminée récalcitrante qui ne donne que de la fumée, et Pauline lui disant: « Monsieur le Curé, ne vous donnez pas cette peine, je suis habituée au froid, je suis venue chercher auprès de vous un autre feu, le feu de la charité et de l'espérance. » Et ils se mirent à parler de l'amour de Dieu.

Elle mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, en 1856, et par la vente de l'immeuble qu'elle occupait à Fourvière et l'intervention d'un neveu, tous les créanciers furent désintéressés.

Elle avait dévoré toutes les humiliations, essuyé tous les opprobres, connu tous les délaissements, bu le calice jusqu'à la lie. Dieu la voulut immolée. Elle paya par cette immolation le mérite de la grande œuvre, elle acquitta la rançon.

Les papes Grégoire XVI, qui vint la visiter à la Trinité du Mont; Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoît XV et le Pontife glorieusement régnant ont, à diverses reprises, rendu justice à la grande méconnue.

Le livre de M<sup>me</sup> Sainte-Marie Perrin restera comme la justification éclatante, l'impartiale apologie de l'admirable fondatrice.

J. SCHYRGENS.

## ANGLETERRE

### La bataille du Jutland Le point de vue allemand

*D'après un article de l'amiral Reinhard Scheer : La bataille du Jutland. Le point de vue allemand, dans The Fortnightly Review, d'octobre 1927.*

Au début de la Grande-Guerre, le monde entier — non seulement la Grande-Bretagne — était convaincu de la supériorité incontestable de la marine britannique et d'une inéluctable victoire anglaise en cas de bataille navale. Cependant, les critiques émises en Angleterre sur le rôle joué par les amiraux Jellicoe et Beatty ne semblent guère s'accorder aujourd'hui avec la thèse d'une victoire anglaise dans la bataille du Jutland.

Une flotte ne peut se regarder comme supérieure que si elle est parvenue à anéantir celle qui lui est opposée. Étant donné que cela n'est pas arrivé; que la flotte britannique a subi des pertes supérieures à celles de la flotte allemande; que celle-ci, plus faible, a pu se retirer presque sans que sa puissance combattive eût été affectée, on conçoit le grand désappointement qui doit régner sous ce rapport parmi les ci-devant adversaires de l'Allemagne. On conçoit aussi que ce désappointement a été l'objet d'arguments et de raisons plausibles afin de l'apaiser.

Mais on a usé de ces raisons et de ces arguments sans prêter une attention particulière à ce qui constitue l'essence de la guerre navale moderne. Et c'est ce qui a poussé l'amiral Scheer à donner son avis sur la bataille du Jutland.

Les causes de l'issue inattendue de cette bataille sont généralement recherchées dans les actes et l'attitude des commandants et dans la diversité du matériel mis à leur disposition (comme nature et comme qualité). Aujourd'hui encore, d'aucuns s'efforcent de prouver telle ou telle chose dans cet ordre d'idées.

Mais seule la bataille elle-même fournit la preuve précise en réponse à la question : les unités navales ont-elles justifié les espoirs placés en elles? Aucune expérience ne peut être acquise d'avance; aussi est-ce une erreur de penser qu'un commandant d'escadre puisse être gêné ou entravé quant à ses actes par la simple supposition que ses vaisseaux sont inférieurs à ceux de son adversaire.

C'est à tort aussi, selon l'amiral Scheer, qu'on a fait grief à l'amiral Beatty d'avoir engagé l'action sans prendre la précaution de faire venir son escadre auxiliaire. L'impulsion de l'amiral britannique d'attaquer de suite les cinq croiseurs allemands (il avait lui-même six croiseurs sous ses ordres) n'était que naturelle. Ceux qui critiquent ainsi l'amiral Beatty manquent, il faut le dire, d'esprit offensif.

Aujourd'hui encore, il est affirmé avec persistance que la flotte britannique n'a pas remporté la victoire pour cette seule raison

que celle des Allemands battit en retraite aussitôt qu'elle se vit en présence de toute la *Grand Fleet*. C'est là un mythe, encore qu'on le trouve reproduit, par exemple, dans le troisième volume de la *Crise mondiale*, de M. Winston Churchill.

Voici comment les événements se sont déroulés :

L'amiral Jellicoe reçut de l'amiral Beatty un rapport disant que, après une heure de combat, il s'était trouvé en présence de toute la flotte allemande de haute mer. Celle-ci se trouvait à peu près au Sud-Est de la *Grand Fleet*. Jellicoe ramena son escadre vers l'Est; par là, il était dans une situation particulièrement favorable quant au vent, en vue du duel d'artillerie qui allait s'engager.

Après que l'amiral Beatty eut aperçu le gros de la flotte allemande, il mit fin au combat de croiseurs et fut poursuivi par les vaisseaux allemands. Au cours de cette action la 5<sup>me</sup> escadre de combat qu'il commandait et qui s'était déjà battue contre les croiseurs allemands subit des pertes sensibles. L'amiral Beatty prit alors la direction du Nord, vers le gros de la flotte britannique, y attirant très adroitement le gros de la flotte allemande. Grâce à cela, l'amiral Jellicoe fut à même d'étendre sa ligne de combat et de disposer ses unités face aux unités se trouvant à la tête de l'escadre allemande, en forme d'arc.

Ayant été informé par ses vaisseaux d'avant-garde qu'ils avaient aperçu l'escadre britannique, l'amiral Scheer continua à marcher dans la direction de l'Est. Si les Allemands avaient voulu éviter une rencontre, c'est à ce moment là qu'ils auraient dû battre en retraite. L'amiral Scheer était loin d'avoir une telle pensée. Il continua à foncer sur l'ennemi. Mais, pareille position était défavorable pour l'artillerie allemande; aussi la flotte allemande tourna-t-elle dans la direction de l'Ouest. Les Anglais cessèrent de tirer. Il y eut une pause. Que devait faire l'amiral allemand?

Il se décida à se diriger de nouveau vers l'Est en envoyant en avant ses torpilleurs. On a critiqué cette décision du point de vue tactique : l'événement prouva que l'amiral Scheer avait vu juste. La supériorité dont jouissaient dans cette position les Anglais du point de vue du tir d'artillerie, fut par eux sacrifiée par crainte des pertes que leur faisait appréhender une attaque des torpilleurs.

Il est donc entièrement faux que la flotte allemande ait évité le combat avec le gros des forces anglaises. Cette seconde attaque sur la ligne de combat britannique le démontre péremptoirement.

L'amiral Jellicoe eut-il raison, d'autre part, de se retirer au cours de cette phase de la bataille en vue de l'attaque éventuelle des torpilleurs allemands? C'est là une question sur laquelle l'amiral Scheer préfère ne pas se prononcer. En tous cas, la flotte allemande obtint par là certains avantages.

Mais comme le lendemain matin, l'ennemi n'était plus visible, alors que le brouillard était intense, elle reprit le chemin des ports du Vaterland.

Nous sererons de plus près la vérité au sujet de la bataille si nous rejeterons une bonne fois le mythe qui veut que les Allemands aient voulu « s'échapper »; si nous repoussons aussi les fautes non-essentielle commises par les amiraux anglais. Il convient plutôt de rechercher cette vérité dans le dilemme posé à l'amiral Jellicoe du fait de la tâche stratégique générale qu'il poursuivait d'une part, des ordres qu'il avait reçus de l'autre.

Au début de la Grande-Guerre, l'amirauté britannique avait adopté une défensive stratégique, espérant utiliser la situation géographique de la Grande-Bretagne pour étrangler économiquement l'Allemagne par la simple pression de sa puissance navale. Pour ce qui est de la *Grand Fleet*, elle choisit, pour s'y concentrer, une position presque inexpugnable près des îles Orkney, position où tous les avantages eussent été de son côté en cas de combat.

Pour étrangler plus efficacement l'Allemagne, l'Angleterre ignora les accords internationaux relatifs aux bâtiments de commerce en temps de guerre, accords incorporés dans la Déclaration de Londres (1905); elle souleva par là les protestations des États neutres, y compris les États-Unis. L'Allemagne se vit donc acculée à la guerre sous-marine, mais pour être efficace, cette guerre ne devait pas tenir compte des neutres, tout au moins des neutres qui persistaient à commercer avec l'Angleterre.

En 1916, la marine allemande passe à l'offensive. Yarmouth et Lowestoft sont bombardés (avril 1916). Lord Balfour, alors Premier Lord de l'Amirauté annonce que les Allemands seront sévèrement châtiés s'ils récidivent. L'amirauté allemande décide

ors de bombarder Sunderland, puis les plans allemands sont modifiés. La flotte allemande s'avance dans la direction du Skagerrak; résultat : la bataille du 31 mai.

Le 19 août, l'escadre allemande approche de la côte britannique une distance de quarante milles marins (1 mille marin = mille 52 mètres), mais se détourne de son but lorsque des aviateurs lui ont mandé que de nombreuses unités navales ennemies sont visibles dans la direction du Sud. Tout cela ne prouve-t-il pas que la flotte germanique donna aux Anglais plus d'une fois l'occasion de se mesurer avec elle?

La destruction de la flotte allemande, le 31 mai, aurait rendu impossible la continuation de la guerre sous-marine, dont la Grande-Bretagne ressentait déjà les effets. Car privée de l'appui que lui prêtaient les unités de surface, la flotte sous-marine eût bientôt vu son action entièrement entravée.

La bataille du Skagerrak redonna confiance aux Allemands; elle leur montra qu'ils étaient à même de se mesurer contre les Anglais. Telle fut la raison qui décida la marine allemande à tenter un nouveau raid contre les côtes anglaises le 19 août.

Pour ce qui est de la tactique de l'amiral Jellicoe, étant donné qu'il disposait de 45 grosses unités contre 27, son adhésion au *leit-motiv* stratégique consistant à éviter les pertes était une erreur. Il eût agi plus en conformité avec les meilleures traditions de la marine britannique en tâchant de vaincre l'ennemi en bataille rangée, non à l'aide d'intrigues de politiciens. Pour ne pas l'avoir fait, l'Angleterre dut faire face au danger très grave que présentait la guerre sous-marine. Elle fut sauvée de ce danger par l'intervention de l'Amérique; ce fut donc celle-ci qui récolta les fruits de la bataille navale du 31 mai 1916.

Au lieu de tâcher de détruire la flotte ennemie à tout prix, la Grande-Bretagne fit la guerre navale dans le domaine économique exclusivement. Par là, elle a créé un précédent susceptible d'être pour elle une source de gros dangers dans l'avenir, car elle a montré en agissant ainsi la très grande importance du facteur économique. Nul doute qu'elle ne trouve, le cas échéant, des imitateurs.

Le principe britannique d'une « flotte en puissance » ne saurait s'appliquer là où les flottes qui se combattent sont de forces égales; il devient plus difficile d'application encore quand la guerre se fait à travers l'Océan. Ce fut la situation géographique qui en favorisa l'application dans la guerre navale anglo-allemande. Or reste, la marine britannique a été dépouillée de sa suprématie historique de par le désarmement naval déjà réalisé par les États-Unis.

Aujourd'hui, l'intérêt se concentre surtout dans ce domaine sur les unités secondaires et les instruments de combat. Ce qui se réduit — cela est de toute évidence — à spéculer au sujet des résultats éventuels d'une guerre commerciale. Un seul fait pourrait empêcher les choses de prendre cette tournure : l'abolition du droit de saisie sur mer. De ce point de vue, la guerre mondiale, dont l'issue finale s'est jouée sur les mers, est toujours susceptible d'apporter aux peuples un bienfait, en limitant et en restreignant la possibilité de guerres dans l'avenir.



## ÉTATS-UNIS

### De l'argent bien employé

D'après un article du docteur G.-E.-G. Catlin : Les Fondations pour recherches américaines, dans *The Contemporary Review*, d'octobre 1927.

Dans le discours que le roi George V prononçait, le 23 juin, à l'occasion du centième anniversaire de l'*University College*, à Londres, le Souverain faisait mention de la munificence d'une grande fondation américaine permettant de mettre 118,178 livres sterling à la disposition de trois des départements de ce Collège. C'est le cas de rappeler que le groupe Rockefeller avait ajouté de son côté 400,000 livres aux 125,000 accordées par le Gouvernement britannique pour l'achat du site de Bloomsbury; et que le *Laura Spelman Rockefeller Memorial* a offert 150,000 dollars à l'Université de Cambridge en vue de l'institution d'une chaire de science politique.

Dans son rapport annuel sur l'œuvre accomplie en 1926 par la *Carnegie Corporation*, le docteur Frederick P. Keppel, son directeur, présume l'existence de nombreux hommes riches habitués — ou prêts à s'habituer — à « donner » et à « donner » largement, tels certains riches de l'ancienne Hellade. Cette attitude de générosité caractéristique des Américains est encouragée par le Gouvernement fédéral qui exempte d'impôts les legs de nature charitable. Dès aujourd'hui, il existe aux États-Unis 122 Fondations américaines pour œuvres sociales et scientifiques, dont les ressources vont d'un million de dollars aux 165,000,000 de la Fondation Rockefeller et aux 125,000,000 de la *Carnegie Corporation*. Beaucoup d'entre elles subventionnent, parfois par l'entremise de la S. D. N., des entreprises internationales.

Les premières fondations, comme celles de M. Andrew Carnegie, sont de la nature de dons privés sur une large échelle ou bien (tel le *Carnegie Relief Fund*, fondé en 1901), étroitement reliées à la branche dans laquelle s'était spécialisée le donateur. Petit garçon, Carnegie avait noté la satisfaction que procurait à son père et à quatre autres tisseurs, leur petite bibliothèque. Devenu multimillionnaire, il a parsemé de bibliothèques le globe tout entier. Aujourd'hui, la *Carnegie Corporation* concentre ses dons sur tel ou tel objet spécifique plutôt que de les faire servir à des fins de nature générale.

Les fondations Rockefeller marquent un stade nouveau dans le processus consistant à utiliser des fortunes immenses pour le bien de l'humanité. La notion d'un Crésus ou d'un Mécène milliardaire et bienfaisant a été abandonnée en faveur d'un système d'administration moins étroitement relié aux intérêts purement personnels du donateur. Les grandes donations des Rockefeller ne se bornent plus à l'Église baptiste et à ses œuvres d'enseignement : elles sont le résultat d'enquêtes approfondies ayant pour objet de connaître où et comment l'argent pourrait être le mieux employé. Désire-t-on encourager l'instruction dans les États américains arriérés? Des experts commencent par se renseigner pourquoi les agriculteurs de ces États n'ont pas d'argent pour les écoles. La faute en était apparemment à une espèce de ver; voilà des fermes modèles qui surgissent partout pour montrer comment le coton peut être efficacement protégé contre les ravages exercés par le *boll-weevil*.

La Fondation Rockefeller n'est pas l'unique bienfait dont l'humanité est redevable à M. Rockefeller aîné. Nous voyons à côté le *General Education Board*, l'*International Education Board*, l'Institut Rockefeller pour les recherches médicales... Ce dernier a reçu dernièrement les remerciements de la section d'hygiène de la S. D. N. En 1918, nous voyons naître une nouvelle fondation créée par M. Rockefeller en souvenir de la compagne de sa vie, Laura Spelman-Rockefeller. Celle-ci a permis d'entreprendre de précieuses recherches ayant trait à l'enfance et à la façon d'élever les enfants. Au total, les diverses fondations Rockefeller ont déboursé au cours des dix dernières années, près de 500,000,000 de dollars (soit plus de 18 milliards de francs).

Alors que les entreprises Rockefeller ont surtout en vue les sciences naturelles, notamment la médecine, les fondations Carnegie encouragent l'étude des beaux-arts, dotent les bibliothèques ou coopèrent à l'œuvre de paix mondiale. M. Rockefeller, lui, préfère « contribuer au bien-être de l'humanité dans le monde » en passant par la biologie plutôt qu'en prenant le chemin de la littérature ou du droit des gens.

Il n'y a pas encore de Fondation Henry Ford ou Edsal Ford, mais une de leurs récentes déclarations laisse entendre que, s'ils parviennent à triompher de la crise qui menace actuellement leur industrie, ils tâcheront vraisemblablement de collaborer à la lutte contre la guerre en faisant procéder à une enquête internationale sur les facteurs sociaux ennemis d'un *Standard of living* élevé et du contentement général dans les limites des différents États.

« Diagnose sociale ». Telle est l'œuvre à laquelle s'est attelée, notamment à New-York City, la Fondation Russell Sage, fondation à fonds relativement « maigres » : rien que 15,000,000 de dollars! Elle est cependant arrivée à des résultats remarquables. Un « Comité de plan régional » fonctionnant sous sa direction aura bientôt fourni à la grande cité des données pour la solution du problème si compliqué de la croissance de New-York, comme jamais jusqu'ici aucune autre grande ville n'en avait eu à sa disposition. La Fondation Russell Sage (elle date de 1907) s'est imposé pour tâche « de rassembler des données utilisables en vue de la solution des questions sociales ».

Les ressources matérielles sur lesquelles ces grandes fondations s'appuient nous permettent d'espérer que les progrès des sciences sociales, tout au moins dans le domaine des recherches exactes, seront nonobstant leur complexité, plus rapides que ne l'avaient été, dans le monde moderne, ceux des sciences naturelles. Espérances qui sont encouragées par la création (1925) du *Social Science Research Council*, calqué sur le *National Research Council*, lequel est composé de représentants de sociétés scientifiques s'occupant de sciences physiques.

Des économistes, des sociologues, des statisticiens, des anthropologues, des historiens, des psychologues siègent au sein de ce *S. S. R. C.*, lequel a pour objet « d'encourager les recherches scientifiques dans le domaine des investigations sociales, notamment là où les problèmes s'étendent au-delà des limites d'un ou de plusieurs domaines particuliers. » Le *S. S. R. C.* a, en particulier, entrepris une enquête sur la migration, spécialement du point de vue de ses aspects économiques et de la criminalité, il s'est également attaqué à la question des nègres et aux changements d'ordre social résultant de la Prohibition. Le conseil tire les ressources dont il a besoin pour ses recherches des diverses fondations.

Celles-ci, avec leur physionomie internationale et le soin qu'elles mettent à éviter toute publicité, montrent au monde un bel exemple de grandes richesses trustées et employées pour le bien public. Elles combinent de façon agréable le sens pratique, l'efficacité d'une grande organisation technique et cette modestie qui fuit la réclame et qui caractérisait M. Rockefeller dès sa jeunesse. Les encouragements que leur ont prodigués le Gouvernement fédéral et ceux des Etats ont été marqués au coin d'une grande clairvoyance. C'est le cas de rappeler que l'Eglise chrétienne a de tout temps regardé la richesse comme un dépôt; et le présent système économique ne saurait avoir de meilleure justification que s'il était montré que ce dépôt l'individu est mieux à même de l'administrer que l'Etat. Un pays institue des impôts dans un but de charité: c'est là du socialisme; mais un pays dont les citoyens donnent « avec munificence dans des buts d'intérêt public permet aux principes de la propriété privée

de se manifester sous le jour le plus favorable. Et le gouvernement qui encourage les donateurs démontre par là de la plus convaincante des façons que de grandes fortunes, si elles sont administrées dans un « esprit public », sont un bienfait pour la communauté.

Les fondations américaines ont cependant une autre signification encore. Nul doute que graduellement, le rôle joué par les experts dans le mécanisme compliqué de l'Etat moderne ne devienne de plus en plus important. L'ère de la législation d'amateurs, œuvre de gentlemen à Westminster ou à Washington, est près d'être close. Le véritable travail législatif digne de ce nom pourrait plutôt se comparer à l'acte d'un médecin écrivant une ordonnance après un diagnostic approfondi; ce n'est pas tout à fait la même chose, on le voit, que la manifestation de la volonté arbitraire du peuple « souverain et omnipotent ». Mais un gouvernement d'experts présente le même danger qu'un gouvernement de bureaucrates, avec ses intérêts « départementaux », son peu de respect pour le commun des mortels, son fonctionnement sous la direction de ministres appartenant à tel ou tel parti politique... Il est vraisemblable que la meilleure garantie contre une incompatibilité, dans l'avenir, d'un gouvernement de spécialistes avec une opinion publique indépendante gît dans une multiplication éventuelle de ces donations pour l'étude des questions sociales, fondations tout à la fois influentes, spécialisées et désintéressées. Pour celui qui étudie l'évolution politique, ces fondations constituent un des faits les plus intéressants parmi ceux qui se dessinent sur l'horizon de cet âge nouveau que caractérisent l'efficacité technique et les méthodes scientifiques.

Récemment, 20,000 livres sterling étaient léguées à l'Université de Londres et le testament disait: « La richesse dont on hérite peut nuire moralement à celui qui en est le bénéficiaire ». Ce sentiment se rencontre plutôt rarement. Mais il est indiscutable qu'une opinion publique saine estime qu'une grande fortune crée des obligations d'ordre social. C'est à cette conception que se conforment, on vient de le voir, les grandes fondations américaines.

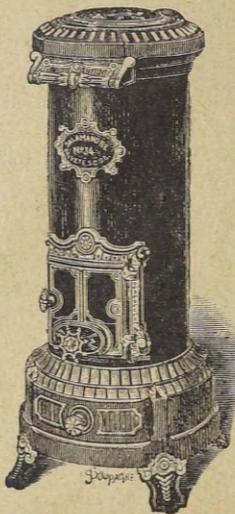
SOCIÉTÉ ANONYME  
**des FONDERIES et FORGES**

ST-JOSEPH

Fondée en 1888  
Tél.: Couvin 6

à COUVIN (Belgique)

Compte Chèques  
postaux: 66895



SUCCURSALES:

à ANHÉE s/Meuse (Belgique)

et à

VUGHT-lez-Bois-le-Duc  
(Hollande)

Siège social à COUVIN

Cuisinières Majoliques  
Calorifères et Cheminées

POÊLES en tous genres

RÉCHAUDS et ROTISSOIRES  
au GAZ

Poterie en fonte émaillée  
Fonte de fer artistique

Articles pour Bâtiments - Émaillage - Nickelage

La retraite ouverte pour les professions libérales et professions similaires, organisée par la Société médicale belge de saint Luc, s'annonce comme un grand succès. Elle sera prêchée par le R. P. Hénusse, les lundi 17, mardi 18, mercredi 19 courant, à 20 h. 1/2, le jeudi matin, à 7 h. 1/2, au cercle *Union et Travail*, rue Brialmont, 11.

Tous les intellectuels y sont cordialement invités.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (15, 11, 10, 9 ou 8 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit:

- I. — Pour l'Allemagne occupée (militaires en service actif): 8 belgas
- II. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg: 9 belgas
- III. — Pour le Congo belge: 10 belgas
- IV. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger, Oubangi-Chari, Paragay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes: 11 belgas
- V. — Pour tous les autres pays: 15 belgas